



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

AGRI • NUMÉRO 111 • 1^{re} SESSION • 42^e LÉGISLATURE

TÉMOIGNAGES

Le jeudi 18 octobre 2018

—
Président

M. Pat Finnigan

Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire

Le jeudi 18 octobre 2018

•(0845)

[Français]

Le vice-président (M. Luc Berthold (Mégantic—L'Érable, PCC)): Bonjour, tout le monde. Je vous souhaite la bienvenue.

Comme notre président est un peu en retard, j'ai décidé, avec l'accord de mes collègues de chacun des partis, de commencer la séance pour que nous puissions entendre les témoins. Nous avons très hâte de les entendre.

Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude sur les défis en santé mentale auxquels font face les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens.

Nous avons aujourd'hui la chance de recevoir, à titre personnel, M. Stewart Skinner, directeur de l'agriculture chez Imani Farms, ainsi que Mme Maria Labrecque Duchesneau, fondatrice de l'organisme Au coeur des familles agricoles et du projet de travailleur de rang. Nous recevons aussi M. Patrick Smith, chef de la direction nationale de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Merci beaucoup à tous les témoins d'être ici ce matin.

Nous commençons tout de suite par M. Stewart Skinner.

Pour votre déclaration d'ouverture, vous avez six minutes.

[Traduction]

M. Stewart Skinner (directeur de l'agriculture, Imani Farms, à titre personnel): Merci beaucoup.

Bonjour. Je voudrais remercier le Comité d'entreprendre cette étude. Je lui suis reconnaissant de m'avoir invité à prendre la parole aujourd'hui.

Le Comité a entendu des experts du milieu universitaire, comme Andria Jones-Bitton, et reçu des statistiques globales qui montrent qu'il faut s'attaquer à ce problème. Je veux utiliser l'occasion qui m'est offerte aujourd'hui pour vous faire part de mon cheminement personnel dans l'espoir de conférer un visage à ces statistiques.

Je suis retourné à la ferme porcine de ma famille en 2010 après avoir obtenu ma maîtrise ès sciences en économie agricole. En 2012, j'ai planifié et réalisé une expansion de l'entreprise, mais le projet n'a pas bien été. Une combinaison de mauvais rendement et de conditions difficiles sur le marché a porté un dur coup à la situation financière familiale.

Le stress financier a déclenché une période de dépression. C'est un matin d'hiver de décembre 2012 que j'ai touché le fond. Fil de rallonge en main, j'arpentais la grange, cherchant à trouver où je pourrais me pendre. À ce moment le plus sombre, une voix a pris le dessus et m'a convaincu d'appeler mes parents à l'aide, et c'est ainsi que s'est amorcé mon parcours vers le rétablissement.

Mon traitement a été inhabituel. Rompant avec l'agriculture, j'ai voyagé au Kenya pour changer ma vision du monde. J'ai ensuite travaillé en politique, d'abord à titre de candidat aux élections provinciales de 2014 en Ontario, puis en qualité de conseiller politique auprès de l'honorable Jeff Leal à Queen's Park, au ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation et des Affaires rurales de l'Ontario.

J'exploite aujourd'hui Imani Farms, une entreprise de production de porcs diversifiée où j'éleve des porcs destinés aux marchés traditionnels et aux créneaux. Cette exploitation génère plus de 3,6 millions de dollars en activité économique directe, tout en appuyant environ 15 emplois équivalent temps plein grâce à l'emploi direct et à des ententes contractuelles de production.

Pour comprendre la santé mentale, il faut accepter qu'elle ne ressemble à aucun autre problème de santé en raison de la nature individuelle de chaque cas. Tant les éléments déclencheurs que les solutions varieront d'une situation à l'autre. Je voudrais cependant vous faire part de ce que je considère comme certains stressés communs dans le domaine de l'agriculture.

Les agriculteurs sont exposés à une multitude de vecteurs de risque incontrôlables. La maladie, la météo et les questions géopolitiques peuvent toutes avoir une incidence sur notre rentabilité, alors que les outils pouvant atténuer ces risques sont très limités.

Un autre stressé est attribuable à ce que je qualifierais de pressions de l'héritage. Une de mes plus grandes sources de fierté vient du fait que je suis agriculteur de sixième génération; cependant, une des choses que je crains le plus, c'est d'être la génération responsable de la destruction de la ferme familiale et de devenir responsable de l'annihilation des années de labeur des générations antérieures en perdant la ferme. Cette question est complexe et va au-delà des simples considérations financières.

Il nous est enfin difficile de comprendre les consommateurs. Même si les sondages d'opinion publique semblent indiquer que la population nous appuie, l'augmentation rapide de la méfiance des gens à l'égard de la production moderne d'aliments a favorisé la prise de mauvaises décisions de politique publique et a forcé les agriculteurs à défendre les outils mêmes qui permettent aux Canadiens d'avoir accès à des aliments sains, abordables et sécuritaires.

Notre génération d'agriculteurs est la première à devoir se défendre de rendre les aliments moins chers. Cam Houle, qui exploite une ferme laitière en Saskatchewan, a bien résumé le paradoxe en indiquant que l'agriculture est l'art de perdre de l'argent tout en travaillant 400 heures par mois pour nourrir des gens qui pensent qu'on essaie de les tuer.

Outre le fait que la confusion règne au sein du grand public, il existe une petite minorité qui attaque mon intégrité et remet en question ma moralité parce que j'éleve des animaux pour en faire de la nourriture. Nos ancêtres n'avaient à se soucier que de la météo et des prix, alors qu'aujourd'hui, les agriculteurs doivent en plus craindre d'être pris pour cible par un activiste extrême. Voilà qui a des répercussions considérables sur mon état mental.

Que pouvez-vous faire pour résoudre cette situation? À titre d'éleveur de bétail, je dirais que le gouvernement fédéral devrait d'abord accorder la priorité à l'élaboration d'un régime d'assurance du cheptel qui me protégerait en cas de maladies catastrophiques, comme le sont mes collègues qui cultivent la terre. La santé animale est ce qui menace le plus la stabilité financière de nos fermes, et les réductions imposées au programme Agri-stabilité par le gouvernement précédent ont réduit à néant la capacité de ce programme d'agir à titre de programme d'assurance pour les éleveurs de bétail. À défaut d'instaurer un régime d'assurance national, le rétablissement à 85 % des marges de référence du programme Agri-stabilité pourrait contribuer à atténuer certains problèmes.

J'admets que le gouvernement fédéral n'offre normalement pas de soins de santé directement aux Canadiens. Je proposerais toutefois de constituer un fonds de 25 millions de dollars géré par Agriculture et Agroalimentaire Canada pour instaurer un système d'intervention de première ligne destiné aux agriculteurs canadiens et à leur famille.

• (0850)

Ce fonds devrait viser à renforcer la capacité des communautés rurales et éloignées grâce à des plateformes accessibles aux agriculteurs, peu importe leur lieu de résidence, tout en faisant appel à des groupes qui s'occupent déjà de la question, même s'ils se trouvent à l'extérieur du système de prestation de soins de santé traditionnel.

Je tiens à vous remercier de m'avoir accordé du temps ce matin. Je répondrai à vos questions avec plaisir, et je serai à votre disposition après la séance si des membres du Comité ou du personnel souhaitent poursuivre la discussion.

Le président (M. Pat Finnigan (Miramichi—Grand Lake, Lib.)): Merci, monsieur Skinner. Je vous présente mes excuses pour avoir été en retard et ne pas vous avoir accueilli.

[Français]

Bienvenue à vous également, madame Labrecque Duchesneau et monsieur Smith.

Madame Labrecque Duchesneau, vous avez six minutes pour faire votre déclaration d'ouverture.

Mme Maria Labrecque Duchesneau (fondatrice, Au coeur des familles agricoles, à titre personnel): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous. Merci de votre grand intérêt pour la détresse de nos familles agricoles canadiennes.

Cette détresse rurale, je la côtoie, et je l'ai côtoyée durant une partie de ma vie, venant moi-même du domaine de l'agriculture. Cela m'a menée à fonder, il y a 20 ans, l'organisme Au coeur des familles agricoles, l'ACFA, en y intégrant une approche novatrice, celle du travailleur de rang.

J'ai suivi avec attention les réunions précédentes, et je ne peux qu'approuver les propos qui ont été énoncés. Pour ma part, j'estime cependant que le temps n'est plus à la recherche. Il est urgent que des gestes concrets soient réalisés, afin de réduire le plus possible cette détresse qui cause la disparition des fermes, ce qui contribue à la dévitalisation de notre ruralité.

Comment en sommes-nous arrivés là?

L'agriculture est d'abord une profession que l'on exerce par passion, une profession qui contient son lot d'imprévus. Les entreprises agricoles doivent être performantes et répondre à de nombreuses exigences. Cette profession demande obligatoirement un oubli de soi, puisque le travail à la ferme doit avoir priorité sur tout pour être rentable. Tout ce quotidien qui pèse sur toute la famille contribue à instaurer une détresse certaine à un moment ou à un autre.

Bien que les familles agricoles fassent preuve d'une grande résilience face aux nombreuses épreuves, qu'il s'agisse du mauvais temps, de maladies qui touchent le troupeau, des fluctuations du marché ou encore des importations et exportations, certaines émotions comme l'incertitude, l'insécurité et le doute s'infiltrent lentement et sournoisement, ce qui cause des lésions profondes au fil du temps. En effet, il est difficile de garantir la rentabilité de la ferme lorsque les piliers de l'économie s'effondrent et que le gagne-pain familial, qui est aussi parfois le patrimoine ancestral, s'amointrit à cause d'un endettement assuré. La capacité à gérer le stress peut avoir des limites, et l'agriculteur peut avoir besoin d'aide ou de soutien de la part d'une personne ressource qui comprend bien les réalités du milieu rural.

Le producteur agricole accorde la priorité à son entreprise et à ses activités au détriment de sa santé et de ses relations familiales. C'est pourquoi il faut mettre en avant le concept du travailleur de rang, lequel joue un rôle de première ligne en répondant à l'appel, en se rendant sur place et en adaptant son intervention selon chaque cas. Le travailleur de rang est avant tout un agent de changement. Du point de vue clinique, la composante principale de ses fonctions est le repérage de familles agricoles, leur accompagnement et leur soutien pour répondre à leurs besoins de santé et de bien-être.

Il arrive fréquemment que la personne ayant besoin d'aide n'en fasse pas elle-même la demande. Grâce à cette approche proactive, ce sont les gens du voisinage, les membres de la famille, les amis ou d'autres personnes qui verront à interpeller directement l'intervenant présent dans la communauté, c'est-à-dire le travailleur de rang.

La philosophie d'intervention du travailleur de rang repose sur une approche préventive proactive et sur une connaissance aiguisée du réseau propre aux entreprises agricoles. Le travailleur peut ainsi intervenir auprès d'un producteur agricole avant même qu'il ne fasse une demande d'aide. Il est essentiel que le travailleur de rang se fasse voir au sein du réseau agricole et le fréquente pour se faire connaître peu à peu des acteurs du milieu, lesquels viendront à collaborer avec lui en toute confiance. Les interventions de soutien du travailleur de rang ont pour but ultime de garder les fermes en activité en influant sur le mieux-être des agriculteurs et des membres de sa famille, qui l'appuient dans ses efforts.

Garder l'agriculture en santé, c'est garder l'agriculture dans les affaires. La santé économique de la ferme contribue à la vitalité du rang et à celle de sa municipalité. Les répercussions de la santé économique de l'agriculture familiale se font sentir au-delà des frontières régionales et nationales.

Le travailleur de rang prend tout son sens dans la force de son réseau. Si le travailleur de rang est en mesure de détecter la plus grande cause de stress de l'agriculteur grâce au réseau en place, il pourra mieux répondre à la situation en lui suggérant des solutions ou des ressources appropriées. Si, par exemple, le problème de l'agriculteur est l'endettement, le travailleur de rang lui expliquera les bienfaits du service de médiation au fédéral. Il pourra même l'accompagner dans sa démarche. Ce service est gratuit, ce qui n'est pas négligeable. Si le problème est plutôt une dépendance à l'alcool ou à la drogue, le travailleur de rang accompagnera l'agriculteur et lui parlera des ressources disponibles. Pour le travailleur de rang, il existe autant de ressources qu'il y a de situations problématiques; il suffit de bien les connaître.

• (0855)

Présentement, vous, les membres du Comité, faites partie de ce réseau.

Or il manque à ce réseau un élément novateur, en matière de ressources, et c'est la création d'un poste d'ombudsman en agriculture pour les entreprises agricoles. Un grand nombre de producteurs m'ont fait part de leur frustration face à des litiges devenus lettre morte parce que les frais pour les services d'un avocat étaient beaucoup trop élevés et que le processus était beaucoup trop long. Vu cette absence de justice, les gens du monde des affaires agricoles savent parfaitement que les producteurs agricoles n'entameront aucun recours. Sans la présence d'un ombudsman en agriculture, qui agira comme négociateur, notre situation sera comme celle de David contre Goliath.

La connaissance du milieu agricole et l'engagement du travailleur de rang à répondre dans les meilleurs délais sont deux éléments essentiels qui donnent confiance aux membres de la famille agricole et qui les amènent à s'ouvrir pour parler de leurs problèmes. L'ouverture dont fait preuve le travailleur de rang au moment d'entrer en contact avec ces personnes est essentielle pour vaincre la méfiance. Je dis souvent qu'il y a trois caractéristiques chez un producteur: il est fier, orgueilleux et méfiant. Il est toujours dans les affaires. La connaissance du travail agricole est essentielle pour le travailleur de rang. En effet, celui-ci travaille en fonction de la situation de travail du producteur, en tenant compte de l'horaire de la ferme. Il doit donc savoir à quel moment s'effectuent les semis, la traite des animaux, le soin des animaux ou la coupe des foin, entre autres choses.

Je termine en vous invitant à consulter les documents que j'ai remis à votre analyste, de façon à vous faire une idée de ces 20 années de travail.

Je vous offre mon aide afin d'intégrer la pratique du travailleur de rang partout ailleurs au Canada, et je le fais bénévolement. Selon moi, l'argent n'est pas important quand on veut sauver des vies.

Le président: Je vous remercie, madame Labrecque Duchesneau. Vous aurez l'occasion d'ajouter des précisions plus tard lorsque vous répondrez aux questions des membres du Comité.

[Traduction]

Monsieur Smith, vous disposez de six minutes.

M. Patrick Smith (chef de la direction nationale, Association canadienne pour la santé mentale): Merci, monsieur le président.

Bonjour, mesdames et messieurs, et merci de m'avoir invité à témoigner aujourd'hui. Je m'appelle Patrick Smith et je suis PDG de l'Association canadienne pour la santé mentale.

Cette dernière est une organisation pancanadienne qui compte des divisions dans chaque province, ainsi qu'au Yukon; elle en aura aussi

une bientôt dans les Territoires du Nord-Ouest. Nous fournissons des services directs à plus de 1,3 million de Canadiens dans plus de 330 communautés du pays. Cette présence dans 330 communautés permet d'offrir des services bien au-delà des limites de ces agglomérations dans les régions rurales et éloignées au Canada.

Dans mon exposé d'aujourd'hui, je veux mettre l'accent sur les besoins en matière de santé mentale des gens qui nourrissent nos communautés: nos agriculteurs, nos éleveurs et nos producteurs agricoles.

Les agriculteurs canadiens affichent des taux élevés d'anxiété et de dépression. Selon un sondage réalisé en 2016 par l'Université de Guelph, 45 % des producteurs canadiens disent ressentir un stress élevé et souffrir d'épuisement émotionnel, alors que le tiers d'entre eux éprouvent de l'anxiété.

Si les problèmes de santé mentale sont si présents dans le secteur agricole, comme nous l'avons entendu dire, c'est en raison de l'instabilité. Les agriculteurs doivent composer non seulement avec les stressés physiques de l'environnement agricole, mais aussi avec les cadres de réglementation de la production, l'évolution des tendances commerciales et les fluctuations des marchés de marchandises, tout en gérant le lourd fardeau financier qui va de pair avec l'exploitation d'une ferme.

Les producteurs doivent également composer avec les pertes de cultures et d'animaux attribuables à la météo, aux ravageurs et aux maladies. Avec les changements climatiques, les événements météorologiques extrêmes sont de plus en plus courants. Il y a un peu plus d'un mois, à la fin septembre, la Saskatchewan a reçu de la neige, un fait psychologiquement stressant pour les agriculteurs de la région du Nord-Ouest, qui ont découvert, à leur réveil, que leurs champs non récoltés étaient couverts de neige. Même si les agriculteurs ont toujours composé avec les stressés attribuables à l'imprévisibilité de la température, la prévalence accrue de la météo extrême fait de l'agriculture une activité plus risquée, et ce risque accru se traduira probablement par une augmentation du stress psychologique.

Nous savons aussi que les agriculteurs canadiens hésitent à chercher de l'aide quand ils en ont besoin. Le sondage de l'Université de Guelph montre que 40 % d'entre eux craignent l'opprobre sociale associée à l'accès aux services et se sentiraient mal à l'aise de chercher de l'aide.

Le sexe est un facteur important à cet égard. Au Canada, les hommes sont plus susceptibles de se suicider et moins susceptibles de chercher des services, une situation probablement attribuable au fait que la société s'attend à ce que les hommes tiennent le coup. Étant moi-même d'une région agricole, je pense que cette idéologie est encore plus prononcée dans l'industrie et les communautés agricoles.

De plus, nous ne pouvons pas oublier certains des membres les plus vulnérables et les plus invisibles du secteur: les travailleurs agricoles migrants. Chaque année, environ 47 000 travailleurs viennent au Canada pour pallier les pénuries de main-d'oeuvre dans l'industrie agricole. Ces travailleurs migrants vivent souvent dans la pauvreté et ont peu d'emprise sur leurs conditions de travail. Ils sont exposés à des stressés professionnels, sociaux et environnementaux qui peuvent être préjudiciables à leur santé physique et mentale.

En plus des difficultés habituelles qui vont de pair avec le travail en région rurale, les travailleurs migrants sont également soumis, en raison de leur statut précaire de migrants, à des stressseurs comme l'isolement social, la crainte de l'expulsion, les obstacles linguistiques, l'éloignement familial, l'accès limité aux soins de santé et les conditions de travail restrictives qui empêchent leur intégration au sein de la communauté.

En septembre, l'ACSM a publié un document stratégique pour le gouvernement fédéral afin de proposer une loi sur la parité en matière de santé mentale, où nous proposons de mettre la santé mentale et le traitement des maladies mentales à égalité avec la maladie physique. Notre proposition vient du fait que de nombreux Canadiens n'ont pas accès aux services de santé mentale dont ils ont besoin. Même si notre système de soins de santé est considéré comme universel, la plupart des Canadiens n'ont pas accès aux soins de santé mentale de base fournis par les conseillers en matière de dépendance, les psychologues, les travailleurs sociaux et les spécialistes du soutien par les pairs.

D'autres pays font de ces disciplines — je suis moi-même psychologue clinicien — la pierre angulaire et le fondement de la prestation de soins de santé mentale. Au Canada, nous restons principalement en marge du système de santé publique. Collectivement, nous dépensons annuellement 950 millions de dollars en services de counseling, 30 % de cette somme sortant directement de la poche des Canadiens.

● (0900)

Les longues listes d'attente pour les services financés par l'État signifient que les Canadiens qui n'ont pas d'assurance privée et qui ne peuvent pas payer n'auront peut-être jamais accès aux soins en santé mentale dont ils ont besoin. Pour les Canadiens qui vivent en région rurale et éloignée, notamment nos agriculteurs, les défis liés à l'accès aux services sont encore plus importants. Un manque de service, une demande élevée, la nécessité de voyager pour recevoir des traitements et la stigmatisation sont souvent des obstacles importants. À titre d'organisme communautaire qui offre depuis longtemps, à l'échelon local, du soutien aux personnes qui ont des problèmes de santé mentale et de toxicomanie, l'ACSM sait d'expérience que le fait de fournir le soutien nécessaire tôt dans le processus de soins peut changer énormément la vie de ces gens.

Nous recommandons donc des investissements plus importants dans les services communautaires, car non seulement ils appuient les gens qui ont des besoins en matière de santé mentale, mais ils réduisent également leur recours aux soins plus dispendieux dispensés dans les hôpitaux et leur évitent de se retrouver dans le système de soins de courte durée, ce qui permet d'épargner de l'argent dans le système de santé.

L'ACSM offre une gamme de services dans la communauté, notamment un programme innovateur appelé Je ne me reconnais pas, qui est conçu pour favoriser la santé mentale en milieu de travail. Même si l'agriculture et l'élevage comportent souvent des activités extérieures menées dans ce que la plupart des Canadiens considèrent maintenant comme étant un environnement non traditionnel, ce sont des milieux de travail comme les autres. Ils doivent favoriser le bien-être psychologique, afin de permettre aux gens qui y travaillent d'accomplir leurs tâches. Les milieux de travail qui s'inscrivent au programme Je ne me reconnais pas reçoivent une trousse d'outils pour améliorer leur compréhension de la santé mentale en milieu de travail, réduire la stigmatisation et favoriser des cultures de travail axées sur la sécurité et le soutien.

● (0905)

Le président: Le temps est écoulé. Merci.

Nous passons maintenant aux questions.

[Français]

Monsieur Berthold, vous avez la parole pour six minutes.

M. Luc Berthold: Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci beaucoup aux témoins.

Je pense que nous entrons dans quelque chose de très concret.

Madame Labrecque Duchesneau, j'ai beaucoup aimé ce que vous avez dit tantôt. Nous savons déjà qu'il y a des problèmes. Au cours des séances où le Comité a étudié cette délicate question, nous avons entendu plusieurs témoignages comme celui de M. Skinner. On nous a beaucoup parlé du stress qu'engendre la transmission d'une ferme d'une génération à l'autre, du stress financier, de tout le stress lié à l'agriculture. Tout cela combiné fait qu'il y a des problèmes, et nous le savons. Vous nous dites aujourd'hui que ce n'est pas le temps de faire de nouvelles études, mais d'agir.

Qui finance les travailleurs de rang, au Québec?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: L'approche des travailleurs de rang se fait au Québec. Une partie de notre financement vient du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec. Le reste provient de campagnes de financement de toutes sortes.

M. Luc Berthold: Combien y a-t-il de travailleurs de rang actuellement?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Moi, je suis à la retraite depuis deux ans. Je crois qu'il y en a six ou sept présentement.

Le travailleur de rang constitue une révolution. C'est un concept qui fonctionne. Un travailleur de rue doit se faire connaître et reconnaître dans la rue et on doit pouvoir lui faire confiance. Pour un travailleur de rang, c'est exactement le même processus.

Il ne faut jamais oublier qu'un producteur agricole est toujours en train de faire des affaires avec des personnes qui habitent près de sa ferme, peu importe de quel côté. Lorsqu'un producteur est en détresse, le voisin de gauche espère pouvoir acheter sa terre. Le producteur ne se livrera donc pas facilement, pour ne pas montrer qu'il est faible. Il est là pour faire des affaires.

M. Luc Berthold: C'est quelque chose que les gens en général ne savent pas. Les voisins d'un agriculteur sont à la fois des amis et des collègues, mais, en même temps, ces derniers espèrent qu'il se plantera, car cela leur permettra d'agrandir leur propre ferme. Les terres d'un agriculteur sont situées à côté de celles d'un autre producteur. On ne peut pas déplacer des terres. On ne peut pas acheter la terre du quatrième voisin pour agrandir sa ferme. Il faut acheter la terre d'à côté pour que cela aille bien.

Mme Maria Labrecque Duchesneau: C'est exact.

M. Luc Berthold: Cela met en lumière un des problèmes. Cela explique pourquoi les fermiers ne parlent pas de leurs problèmes à leurs voisins.

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Non, ils ne peuvent pas le faire.

M. Luc Berthold: Vous avez offert vos services bénévolement à plein de gens pour mettre en place les travailleurs de rang. Selon l'expérience que vous avez acquise, considérez-vous que c'est là le début d'une solution? Sans parler de cas précis, pouvez-vous me donner un exemple d'une intervention que vous avez faite ou qu'un autre travailleur de rang a faite et qui a changé la vie de quelqu'un?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: J'ai sauvé bien des vies et bien des fermes.

Tantôt, je vous ai parlé de la médiation au niveau fédéral. C'est une chose très méconnue. Je l'ai démystifiée auprès des agriculteurs et je leur ai dit à quel point c'était un service important.

Le réseau bancaire offre les services d'un agronome-conseil pour régler des problèmes d'endettement, sauf qu'il faut le payer, ce qui vient s'ajouter à la dette. Cela n'a pas de bon sens. Je dis donc aux agriculteurs qu'il y a de la médiation gratuite au niveau fédéral et que le gouvernement nomme un agronome-conseil pour s'occuper du dossier. Or les agriculteurs ont peur de cette avenue, parce qu'ils pensent que le gouvernement saura tout au sujet de leur dette. Je leur explique que le gouvernement connaît déjà cette information. Pourquoi ne pas profiter d'un service qui est gratuit?

Soit dit en passant, les services d'un travailleur de rang sont gratuits aussi. Il y a un système gratuit de médiation et les agriculteurs n'en profitent pas. C'est donc dire qu'ils ne déboursent rien pour aller chercher un service.

• (0910)

M. Luc Berthold: Il vous faut aller vers eux.

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Il faut que nous allions vers eux.

Si vous saviez le grand nombre de fermes qui sont restées en activité seulement parce que j'ai revalorisé la relève, parce que j'ai revalorisé le voisin, qui était aussi le frère de l'agriculteur, parce que j'ai revalorisé le travail en famille. C'est tout ce dont ils ont besoin.

Un producteur agricole sait très bien que, s'il vend son quota, il va devenir millionnaire. Vous savez cela, vous aussi. Qu'est-ce qu'il lui reste donc à faire? Va-t-il continuer à exploiter l'héritage ancestral ou va-t-il payer ses dettes et bien vivre sous les palmiers? Il est important de s'arrêter à cela, parce que nos municipalités se dévitalisent et se vident. Nous devons garder nos territoires occupés.

M. Luc Berthold: Tout à fait.

Monsieur Skinner, que pensez-vous des actions réalisées par Mme Labrecque Duchesneau? Croyez-vous que cette approche pourrait vraiment aider les fermiers qui doivent affronter ce genre de situation? Évidemment, je parle davantage des agriculteurs en situation de crise.

[Traduction]

M. Stewart Skinner: En bref, oui, je le pense. Ce qu'il ne faut surtout pas oublier, c'est que les interventions en santé mentale exigent des outils variés, car chaque personne peut être différente. Par exemple, un certain programme peut fonctionner pour un agriculteur, mais un autre programme répondra mieux aux besoins d'un autre agriculteur.

Selon mon expérience personnelle, lorsque j'ai tenté d'avoir accès à des services par l'entremise de notre système de santé public selon l'endroit où je vivais et l'offre de services, je n'ai pas nécessairement trouvé les soins dont j'avais besoin dans le système de soins de santé traditionnel. J'ai cherché ailleurs et j'ai trouvé un service de thérapie privé qui répond à mes besoins.

L'un des défis qui se posent dans ce cas-ci, c'est qu'étant donné que ces soins sont offerts à l'extérieur du système universel, les gens doivent les payer eux-mêmes.

Le président: Merci, monsieur Skinner.

Je dois vous arrêter ici.

[Français]

Merci, monsieur Berthold.

Monsieur Poissant, vous avez la parole pour six minutes.

M. Jean-Claude Poissant (La Prairie, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins de leurs présentations.

Madame Labrecque Duchesneau, vous avez dit tout à l'heure qu'il y avait un système de médiation offert par le fédéral. Quel organisme est responsable de ce système? Est-ce Financement agricole Canada ou Agriculture et Agroalimentaire Canada?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: C'est Agriculture et Agroalimentaire Canada.

M. Jean-Claude Poissant: Au cours de votre témoignage, vous avez commencé à énumérer des solutions. Vous avez parlé d'ombudsman, par exemple.

Pourriez-vous nous expliquer brièvement les autres solutions dont vous vouliez nous parler?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Je dis souvent que la ferme est attachée à l'artère principale du cœur. Ce n'est pas peu dire; c'est vrai.

Avant d'aborder le problème personnel de l'entrepreneur agricole, je m'informe de sa ferme, je visite son exploitation, je marche sur sa terre, je prends des renseignements, je lui explique combien c'est une belle entreprise. Après un certain temps, nous parlons de son problème. Nous n'abordons pas le problème en premier. Nous déterminons quels sont les facteurs de stress du fermier. Si un mal de genoux est la cause de son stress, étant donné qu'il doit plier les genoux deux fois pour traire chaque vache quatre fois par jour, que peut-on faire? Il peut recevoir des traitements pour ses genoux, mais on peut trouver d'autres moyens techniques d'améliorer sa façon de travailler, on peut trouver des gens qui seraient heureux de pouvoir l'aider.

Ainsi, j'ai créé la Maison de répit en agriculture. Pour que le fermier puisse prendre congé, je lui trouvais un remplaçant. J'ai donc beaucoup travaillé avec les écoles d'agriculture. Je demandais aux professeurs si un jeune étudiant était prêt à travailler quelques heures pour faire la traite afin de donner du repos au producteur. Cela a toujours fonctionné.

S'il y a une chose dont je suis persuadée, c'est que les producteurs agricoles sont des gens qui veulent malgré tout s'entraider. C'est un fait. Quand un producteur subit un incendie, tous les gens du rang se rendent à sa ferme pour lui donner un coup de main. Par exemple, quelqu'un peut prendre les vaches qu'il reste et les apporter chez lui. Bref, ce ne sont pas seulement des gens qui veulent acquérir les biens des autres agriculteurs, comme je l'ai dit tout à l'heure, mais des personnes qui désirent donner un coup de main. Il est possible qu'ils aient des idées préconçues, mais cela, je ne veux pas le savoir. Ce que j'aime le plus, c'est de constater qu'ils répondent toujours oui quand je leur demande de l'aide. D'ailleurs, dans le milieu agricole, on dit toujours qu'on ne répond jamais non à Maria. Cela aide le processus.

Pour aider les agriculteurs, tous les moyens sont bons. Je peux appeler les gens pour leur dire bonjour et leur demander s'ils peuvent m'aider. Il est possible qu'ils me disent non, mais je vais insister. C'est comme cela que je travaille.

• (0915)

M. Jean-Claude Poissant: C'est parfait. Merci, madame Labrecque Duchesneau.

Y a-t-il d'autres endroits dans le monde où il y a des travailleurs de rang?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Des Japonais sont venus nous voir pour mettre sur pied quelque chose de ce genre dans leur pays. Des gens de la France m'ont aussi contactée et j'y suis allée au printemps dernier. Ce pays a commencé à avoir des travailleurs de rang, tout comme la Suisse. Haïti en a aussi, mais c'est plus compliqué et ce serait trop long aujourd'hui d'expliquer la situation.

Bref, on s'interroge beaucoup. Il y a eu beaucoup d'articles de journaux un peu partout dans le monde à la suite de ce que j'ai fait. C'est une nécessité. Je vous le dis encore et je ne peux le dire plus: c'est vraiment une nécessité.

M. Jean-Claude Poissant: Monsieur Skinner, qu'est-ce qui vous a poussé à revenir en agriculture? Vous avez vécu un moment très difficile. Qu'est-ce qui peut pousser une personne ayant vécu ce que vous avez vécu à revenir dans ce domaine?

[Traduction]

M. Stewart Skinner: Je vous remercie de me donner l'occasion de répondre à cette question.

Tout d'abord, je faisais l'aller-retour entre le sud-ouest de l'Ontario et Toronto quelques fois par semaine, et c'est suffisant — c'est-à-dire me rendre à Toronto — pour rendre une personne malheureuse.

Plus sérieusement, ma femme et moi attendions notre premier enfant, et même si j'ai parlé des pressions de l'héritage, comme je les ai appelées dans mon exposé, je voulais être à la maison. Je voulais faire ce que les générations précédentes avaient fait dans l'espoir de pouvoir permettre à mes enfants de saisir cette occasion s'ils le voulaient. Ma famille a commencé à pratiquer l'agriculture au Canada avant que le Canada devienne un pays, et la volonté de pouvoir offrir cette occasion à mes enfants — ils ne sont pas obligés de l'accepter, mais je veux pouvoir leur offrir — est une chose qui m'a poussé à revenir.

Je tiens également à préciser que nous pensions que notre plan pouvait nous aider à bâtir une entreprise viable sur le plan financier. Au bout du compte, on peut avoir les meilleurs sentiments du monde, mais si on ne fait pas d'argent, cela ne fonctionnera pas. Nous avons eu l'occasion d'agrandir notre entreprise et de faire de la place pour moi, et cela cadre avec les objectifs de notre famille.

[Français]

M. Jean-Claude Poissant: Votre histoire est très inspirante et elle devrait être mieux connue. Plusieurs agriculteurs pensent que c'est la fin, s'ils ne réussissent pas.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Poissant.

[Traduction]

Merci, monsieur Skinner.

La parole est maintenant M. MacGregor. Il a six minutes.

M. Alistair MacGregor (Cowichan—Malahat—Langford, NP): Merci, monsieur le président.

Monsieur Skinner, j'aimerais vous poser ma première question.

C'est difficile de vous écouter raconter que vous vous êtes retrouvés à marcher vers l'étable avec une rallonge électrique en main. Je sais que cela arrive à de nombreux agriculteurs. Vous avez parlé de certains programmes fédéraux qui pourraient fournir du soutien.

De nombreux agriculteurs en arrivent là et nous n'intervenons pas avant qu'il soit trop tard. Pensez-vous que si ces programmes avaient

existé en 2012, leur présence aurait pu changer les choses dans votre cas — si vous aviez su qu'il y avait d'autres options et que malgré une année terrible, des intervenants du gouvernement pourraient vous appuyer avec certains programmes?

M. Stewart Skinner: Je ne pense pas que... Eh bien, à ce moment-là, Agri-stabilité n'avait pas encore subi de compressions budgétaires. Je crois que les agriculteurs canadiens sont très chanceux d'avoir des outils de gestion du risque à leur disposition. Je ne voudrais pas qu'on pense que je suis en train de dire que ces outils étaient inadéquats, même si je pense qu'ils pourraient être améliorés. Pour moi, il s'agissait plus d'un problème interne... de certains défis. Lorsque je suis revenu à la maison en 2010, j'étais convaincu que j'étais plus intelligent que je l'étais en réalité, et c'était la première fois que je vivais un échec réel. Je crois que dans mon cas, il s'agissait plus d'un cheminement personnel que de l'échec d'un programme public.

Le seul contre-argument que je donnerais, c'est que cela revient à l'évaluation des services. À l'époque, j'ai tenté d'utiliser le service de thérapie gratuit offert en ville, mais cela n'a tout simplement pas fonctionné. Étant donné que nous n'avions pas d'argent — ma femme était étudiante de cycle supérieur et j'élevais des porcs —, nous ne pouvions pas nous permettre de me payer un service de thérapie privé.

Plus tôt, j'ai blagué en disant que chaque fois que je consulte mon thérapeute privé, cela coûte environ huit porcs de marché — en termes de marge de profit — et que j'ai un nombre limité de porcs de marché à vendre pendant une année. La plupart d'entre eux sont utilisés pour payer leur nourriture. À l'époque où j'avais besoin d'un service, l'accès à ce service représentait un défi.

● (0920)

M. Alistair MacGregor: Merci.

Madame Duchesneau, nous avons entendu le témoignage de Nancy Langevin. Vous avez suivi ce témoignage. Je lui ai demandé son avis sur les répercussions des accords commerciaux sur notre secteur régi par la gestion de l'offre. Qu'il s'agisse de l'accord avec l'Union européenne, du PTPGP ou de l'accord avec les États-Unis, dans chaque cas, les agriculteurs du secteur régi par la gestion de l'offre, qui fonctionnent dans un système qui leur offre une certaine certitude, ont perdu une autre part de marché.

Vous avez expliqué comment certaines de ces petites fermes familiales représentent le coeur et le système vital d'un grand nombre de petites collectivités québécoises. Aimerez-vous ajouter quelque chose à son témoignage sur le type de stress supplémentaire que cela crée chez les agriculteurs que vous connaissez?

[Français]

Mme Maria Labrecque Duchesneau: J'ai écouté les témoignages, et tout est vrai. Dès qu'un petit pas est fait de côté, les producteurs deviennent inquiets. Ils s'inquiètent vraiment beaucoup. Leur inquiétude crée du stress, et ce stress mène à la détresse. Il faut les rassurer.

Ce qui se dit dans les réseaux sociaux, à la télévision et au sujet de toutes les négociations leur permet de se créer une image, et elle n'est pas positive. Ils se demandent ce qu'ils vont devenir et comment ils vont s'en sortir. Plus on en ajoute, plus ils ont l'impression d'en perdre. Il faut bien que les paiements se fassent. Ces gens se lèvent à 5 heures le matin et, quand ils traient les animaux, ils ont le temps de réfléchir. Ils pensent, et ce n'est pas toujours positif.

Oui, j'ai déjà vu un producteur essayer de se pendre au moyen d'une guirlande de lumières de Noël. Heureusement, ces guirlandes ne sont pas solides, et la sienne s'est brisée. Je comprends ce que vit M. Skinner. Je comprends l'insécurité que vivent les gens dans une ferme.

J'ai en tête l'exemple d'un agriculteur qui habite près de chez moi et que j'ai invité à venir prendre un café. Il est déçu et en colère, et moi, je suis là pour faire baisser la pression. Ce ne sont pas les agriculteurs qui prennent les décisions. C'est ailleurs qu'elles se prennent, comme vous le savez. Que fait-on, alors, de toute cette détresse que chacun vit isolément dans son rang?

Je vous donne l'exemple d'un fils qui a dit à son père qu'il ne lui restait plus qu'à se trouver une corde. Il l'a dit en riant, supposément. Sa mère m'a appelée, il y a deux semaines, pour me demander si je croyais que c'était vrai. Est-ce qu'on peut prendre un tel risque? J'ai donc appelé chez eux. Ce sont pratiquement mes voisins. Dans cette même famille, il y a 10 ans, le grand-père a écrasé son petit-fils. Chaque année, depuis 10 ans, je me rends chez le père et j'apporte deux bières. Ce sont les moyens que j'utilise. Je assois avec lui. Nous prenons notre bière sans dire grand-chose, nous nous embrassons et je rentre chez moi.

Le président: Je vous remercie de votre témoignage, madame Labrecque Duchesneau.

[Traduction]

Merci, monsieur MacGregor.

La parole est maintenant à M. Longfield. Il a six minutes.

M. Lloyd Longfield (Guelph, Lib.): Merci, monsieur le président.

Ces histoires sont époustouflantes.

J'aimerais revenir à M. Skinner.

Je rencontre parfois un adolescent de ma circonscription. Il s'appelle Noah Irvine. Nous nous rencontrons régulièrement depuis plusieurs années. Je l'ai rencontré pendant le congé de l'Action de grâce. Il mène des recherches sur les systèmes de santé mentale. Il a maintenant 17 ans ou peut-être 18 ans. Il m'a parlé du rapport de l'Île-du-Prince-Édouard sur les exploitations agricoles. La Fédération de l'agriculture de l'Île-du-Prince-Édouard propose un programme d'aide pour les agriculteurs.

Vous avez travaillé avec le ministre de l'Agriculture de l'Ontario. Vous proposez d'élaborer une politique sur l'aide aux agriculteurs et la santé mentale. La province de l'Ontario envisage-t-elle une telle initiative?

• (0925)

M. Stewart Skinner: Je ne suis au courant d'aucun projet de ce type, mais cela ne signifie pas que la province ne fait rien dans ce domaine.

M. Lloyd Longfield: Une partie de la frustration que nous éprouvons est attribuable au fait qu'il y a la compétence provinciale et la compétence fédérale.

Monsieur Smith, j'ai brièvement examiné la loi sur la parité en matière de santé mentale au Canada que votre organisme a proposée par l'entremise de la Saskatchewan en septembre dernier, il y a un mois. Les États-Unis ont une loi sur la parité depuis 1996.

Lorsque j'ai feuilleté la loi sur la parité qui a été proposée, une autre frustration qui a émergé est liée à la façon de mesurer la réussite. En effet, comment pouvons-nous combiner l'expérience de l'Île-du-Prince-Édouard, celle de la Saskatchewan et possiblement l'expérience en développement de l'Ontario? Comment rassemblons-

nous les provinces? Comment évaluons-nous la réussite? Comment savons-nous si une partie des 5 milliards de dollars investis dans le système profite également aux exploitations agricoles?

M. Patrick Smith: C'est une très bonne question.

J'ai récemment eu l'occasion de me joindre à la délégation canadienne aux Nations unies et de participer à une réunion parallèle sur la santé mentale.

Nous pouvons examiner les autres pays qui ont quelque chose de semblable à l'échelon fédéral, provincial ou autre... il y a différentes structures. Le Royaume-Uni a adopté sa Loi sur la parité d'estime lorsque l'honorable Norman Lamb était ministre de la Santé. Le pays a adopté une loi qui pourrait appuyer... il ne s'agissait donc pas seulement de croiser les doigts et d'espérer que les provinces feraient ce qu'il fallait, car il s'agissait de fixer un seuil ou une norme que les provinces devaient respecter dans le financement de la santé mentale, afin que le financement corresponde au fardeau de la maladie.

Il est important que les Canadiens sachent que même si l'honorable Ginette Petitpas Taylor dirige l'Alliance des champions de la santé mentale et du bien-être, nous sommes toujours le pays du G7 qui dépense le moins dans ce domaine. En effet, le pourcentage de nos dépenses budgétaires en soins de santé affectées à la santé mentale est le plus faible de tous les pays développés. C'est très important. C'est notre plateforme. Cependant, le Royaume-Uni était récemment dans une situation similaire, et il y a plusieurs années, ce pays a adopté la Loi sur la parité d'estime. Un tel problème ne se règle pas du jour au lendemain. Les problèmes causés par des années de travail différé sur le dossier de la santé mentale ne seront pas réglés par un budget ou un seul gouvernement. Toutefois, cela peut servir à établir une norme, car l'absence de ces services de base nuit à chaque Canadien.

Il est important de mentionner que même si la prestation de services sur le terrain dans les provinces et les territoires relève des provinces et des territoires, ce que nous disons au gouvernement fédéral, au gouvernement canadien, c'est que chaque situation est unique, comme M. Skinner l'a dit. Il peut exister différentes solutions individuelles, mais dans un milieu de travail... Le gouvernement canadien a effectué quelques investissements dans les milieux de travail pour créer une culture et établir une norme. Nous demandons à ce que 5 millions de dollars soient investis dans une campagne. Je ne me reconnais pas ciblée qui pourrait aider à établir cette norme et à modifier la culture dans le milieu de travail des agriculteurs, des éleveurs et des producteurs. Ces gens pourront ainsi demander de l'aide plus souvent et se sentir mieux appuyés dans la culture de leur milieu de travail.

M. Lloyd Longfield: Dans votre rapport, vous avez mentionné que 13 % du budget des soins de santé du Royaume-Uni est affecté à la santé mentale...

M. Patrick Smith: C'est exact.

M. Lloyd Longfield: ... et qu'au Canada, c'est environ la moitié de cela.

Vous avez également mentionné les traitements communautaires dynamiques qui rassemblent des groupes et vous avez dit, en vous fondant peut-être sur le témoignage d'autres personnes, qu'on pourrait inclure des agriculteurs ou des gens qui ont de l'expérience dans le milieu de l'agriculture dans les équipes de TCD.

M. Patrick Smith: Certainement. Je crois que nous disons tous que cette initiative doit être dirigée par les gens, pour les gens. Une chose que l'Association canadienne pour la santé mentale... Ce ne sont pas des unités hospitalières. Ce ne sont pas des équipes qui arrivent par avion. Ce sont les gens de votre collectivité qui travaillent sur le terrain qui sont le fondement de cela.

Nous célébrons notre 100^e anniversaire cette année, comme vous le savez peut-être. C'est la fondation qu'il nous faut. C'est une fondation du peuple qui travaille pour le peuple. Elle aide à tirer parti des forces de la communauté et l'aide à participer à la solution. Dans d'autres milieux de travail où nous avons mis en oeuvre le programme Je ne me reconnais pas, il faut obtenir la participation des agriculteurs et des éleveurs, afin de mettre sur pied et d'offrir le service dans une perspective spécialisée de soutien par les pairs.

• (0930)

M. Lloyd Longfield: C'est excellent. Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Longfield et monsieur Smith.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole pour six minutes.

M. Pierre Breton (Shefford, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à chacun des experts d'être ici aujourd'hui.

Madame Labrecque Duchesneau, le concept de travailleur de rang me semble très intéressant. Vous avez mentionné qu'il faut être proactif et faire de la prévention. Je crois vraiment qu'en santé mentale, c'est souvent là qu'il faut agir, même s'il y a toujours d'autres aspects dont on doit s'occuper.

Je veux savoir plus en détail comment cela fonctionne.

Vous avez dit qu'il y avait sept travailleurs de rang au Québec.

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Il y en a six ou sept.

M. Pierre Breton: Évidemment, en comparaison du nombre de fermes, c'est relativement peu.

Comment cela fonctionne-t-il?

Vous avez dit que vous faites comme des tournées de laitier pour aller voir des agriculteurs. Les travailleurs de rang couvrent certains secteurs du Québec. Est-ce que les visites sont faites au hasard, de façon improvisée? Par exemple, un travailleur de rang décide-t-il que telle journée il va visiter un certain secteur du Québec? Est-ce que les visites se font en fonction de signalements? Les gens peuvent-ils vous appeler pour vous dire qu'ils sont inquiets d'une certaine personne, afin que vous agissiez par la suite? Comment cela fonctionne-t-il? Pouvez-vous nous parler davantage du processus?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Un travailleur de rang doit se rendre disponible dans son milieu. Par exemple, il se rend aux encans...

M. Pierre Breton: Aux encans?

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Oui. Il se rend aux encans, il se rend aux salons de l'agriculture, il se rend aux événements agricoles; il doit se faire connaître. Pourquoi aller aux encans? C'est parce qu'il se peut qu'un certain monsieur participe à l'encan malgré lui et qu'il n'aille pas bien.

Personnellement, je me promenais parmi les gens, je les saluais, je me faisais connaître. J'ai présenté énormément de conférences. Dans le domaine de l'agriculture, on a toujours besoin de conférenciers. Vous avez peut-être votre part là-dedans aussi. Cela dit, les conférenciers sont très en demande. J'étais souvent appelée à intervenir, et j'offrais mes services. Je recevais tellement de monde qu'en hiver, le vestiaire était rempli de manteaux. Les gens venaient

me voir et je prenais rendez-vous avec eux. Je me rendais disponible quand j'allais dans une région.

Je vais vous donner l'exemple d'une conférence que j'ai prononcée dans la région de Chaudière-Appalaches. On m'a accueillie en me disant qu'un producteur s'était suicidé et en me demandant si je pouvais aller chez lui. Il pleuvait beaucoup. Je n'avais pas encore donné ma conférence. J'ai donc fait ma présentation, ensuite je suis allée voir la dame en question, dans le rang. Est-ce que j'avais le temps de le faire? Non, mais je m'y suis rendue. Il faut prendre le temps.

Le travailleur de rang doit se rendre disponible et se faire voir. Il doit donner des conférences et faire savoir qu'il est présent.

Personnellement, je vais même aux enterrements, parce qu'après qu'un producteur s'est pendu, il reste d'autres gens autour.

M. Pierre Breton: Il y a d'autres producteurs.

Mme Maria Labrecque Duchesneau: Il y a d'autres producteurs, et cela peut leur donner des idées, mais il y a aussi la famille qui reste. Je me rends disponible pour les membres de la famille. Je leur fais part des ressources disponibles pour les aider après un suicide. Je leur dis où aller, s'ils le souhaitent, et je leur mentionne que cela ne coûte rien. Le fait que cela ne coûte rien est important. Ils ne veulent pas payer pour de tels services; ils vont préférer effectuer des paiements pour leurs tracteurs. Il faut être disponible et les comprendre. C'est seulement cela: il faut leur donner du courage et les amener à vouloir se lever le matin. Quand le vétérinaire m'appelle pour me dire que le producteur ne trait plus ses vaches, c'est grave, car bientôt les vaches n'iront pas bien. Alors, je me rends sur place.

Je veux aussi vous dire que nous devons beaucoup nous battre contre le système de santé. Je vous donne l'exemple d'un enfant d'agriculteur qui n'allait pas bien. Quand je suis arrivée sur les lieux, le jeune était en train de démolir beaucoup de choses avec un bâton de baseball. J'ai dit à mon mari de se tenir prêt à appeler le 911 au cas où il voudrait me frapper. J'ai dit au jeune que, s'il ne venait pas avec moi pour obtenir de l'aide psychiatrique, j'allais appeler la police. Le jeune homme m'a suivie. Le service de psychiatrie l'a gardé durant 24 heures. Expliquez-moi pourquoi. Les parents avaient tellement peur de leur fils qu'ils verrouillaient les portes toute la journée. Le service l'a gardé durant 24 heures.

En santé mentale au Québec, nous sommes les parents pauvres. Je ne peux me prononcer pour tout le Canada, mais, au Québec, nous sommes les parents pauvres. En moins de 24 heures, le jeune est revenu chez moi.

• (0935)

M. Pierre Breton: Merci, madame Labrecque Duchesneau.

Je me tourne vers vous, monsieur Smith. Il me reste à peine une minute.

Au Canada, les problèmes d'anxiété et de santé mentale atteignent-ils dans une plus grande ou dans une moins grande proportion les jeunes agriculteurs, comparativement aux autres? Des études ont-elles été faites à ce sujet? Que constatez-vous en ce moment?

[Traduction]

M. Patrick Smith: C'est réparti dans les différents groupes d'âge chez les agriculteurs et dans les collectivités rurales et éloignées. Comme dans d'autres pays, les défis en matière de santé mentale sont un peu différents chez les jeunes, car ils sont dépendants de leurs téléphones et de leurs écrans. Ce type de capacité existe, mais cela crée également une autre occasion qui nous permet d'atteindre les gens qui sont dans les collectivités rurales et éloignées. Nous avons constaté que les services électroniques de soins en santé mentale nous permettent de répondre aux besoins des jeunes de la nouvelle génération, mais pas nécessairement à ceux de l'ancienne génération.

Le président: Merci, monsieur Smith.

Monsieur Dreeshen, vous avez six minutes.

M. Earl Dreeshen (Red Deer—Mountain View, PCC): Merci beaucoup, monsieur le président.

J'aimerais encore une fois remercier nos témoins.

Je suis agriculteur. Actuellement, certaines parties de l'Alberta sont toujours recouvertes de neige. Des séchoirs à grains fonctionnent constamment. C'est déjà arrivé auparavant, et lorsque les gens disent que c'est en raison des changements qui se produisent, nous savons que c'est arrivé il y a 50 ans et 20 ans, et que cela continue d'arriver. Ironiquement, c'est l'un des stress supplémentaires auxquels les agriculteurs font face, car ils ont fait beaucoup de choses pour réduire le changement climatique, séquestrer le carbone, etc., mais ils ont l'impression qu'ils sont attaqués. Actuellement, en Alberta, une exploitation agricole moyenne paie probablement de 10 000 à 12 000 \$ par année en taxes sur le carbone. Ce sont différents types de choses.

Dans le cadre de certaines décisions relatives à l'ARC prises par le gouvernement, on a essentiellement appelé les dirigeants des petites entreprises des fraudeurs fiscaux. Ce sont certaines choses qui se produisent.

Les gouvernements nous disent qu'ils peuvent aider les travailleurs agricoles, mais il y a une différence entre une personne que vous embauchez et l'exploitant-propriétaire qui tente de régler cela, et nous nous sentons souvent comme si nous étions perçus de façon négative.

En ce qui concerne le scénario dont on a parlé, les gens ne sont pas à l'aise de demander de l'aide, car si vous montrez des signes de faiblesse, il y a toujours des gens prêts à vous aider, mais il se peut qu'ils cherchent des terres à louer ou à acheter. Vous aident-ils de façon positive en vous faisant la meilleure offre possible ou attendent-ils que vous soyez dans un état où vous ne pouvez plus rien faire? Cela crée seulement un stress supplémentaire. C'est l'une des choses importantes.

Si un enfant décède dans une famille agricole, vous savez que les gens se mobiliseront pour vous aider avec les récoltes. Si vous souffrez d'un cancer ou d'une autre maladie, vous savez que vous aurez de l'aide, mais comment peut-on faire en sorte que les gens vous aident à court terme ou potentiellement à long terme? Il serait bien d'avoir quelqu'un comme Maria, à qui on ne peut pas dire non, mais comment formons-nous ce groupe de personnes qui peuvent vous parler sans aller demander à votre voisin quand commencer à acheter du nouvel équipement pour s'occuper de votre ferme? C'est la chose importante.

Maria, lorsque vous parlez de l'ombudsman de l'agriculture, cette notion est-elle analogue aux solutions en matière de santé mentale ou aux initiatives que vous avez observées et dont vous parlez? Est-ce ce à quoi vous vous attendez d'un ombudsman de l'agriculture ou

s'agit-il simplement d'une autre initiative bureaucratique avec laquelle les agriculteurs devront composer, mais à laquelle ils ne feront pas confiance de toute façon?

● (0940)

[Français]

Mme Maria Labrecque Duchesneau: J'espère que ce ne sera pas trop bureaucratique.

Quand un vendeur montre une fiche technique à un producteur, ce dernier s'attend à ce qu'elle comporte les bons chiffres et qu'elle soit exacte. Si un agriculteur sème son champ et s'aperçoit que la fiche technique des semences ne correspond pas à ce qu'il voit, ou encore s'il a acheté un tracteur qui ne fonctionne pas et qu'on lui dit que la garantie ne s'applique pas, il ne fera pas appel à un avocat, parce que cela prendrait trop de temps pour arriver à un résultat. Le producteur ne veut pas se lancer dans une telle entreprise. J'ai passé 20 ans dans ce domaine et je peux dire que plusieurs producteurs ont laissé tomber de telles démarches parce que cela n'en valait pas la peine.

Je vais parler pour le Québec et je m'excuse de ne pas savoir ce qu'il en est dans le reste du Canada.

L'ombudsman au Québec est pour le secteur public. On peut passer par la Financière agricole du Québec ou faire quelque chose avec les fonctionnaires lorsqu'il s'agit d'affaires gouvernementales, mais cela ne s'applique pas quand il est question du secteur privé. Par exemple, un producteur pourrait avoir perdu 10 000 \$ à la suite d'un incident. Dans un cas que j'ai vu, des hommes d'affaires ont dit à un producteur qu'il pouvait bien prendre un avocat, car ils savaient très bien qu'il ne le ferait pas. On lui a dit de prendre un avocat, mais qu'on l'aurait dans le détour.

C'est vraiment David contre Goliath. Un ombudsman est comme une espèce de garantie qui indique aux entreprises de faire attention à ce qu'ils vendent aux agriculteurs.

[Traduction]

M. Earl Dreeshen: Je comprends cela. L'une des choses qui ont été mentionnées plus tôt, c'est le fardeau pour le reste de la famille. Toutefois, le travail représente rarement une source de stress. Lorsque nous avons des porcs, il était important d'être avec les animaux et c'était la meilleure partie de la journée. Ce sont toutes les autres pressions connexes qui sont difficiles. Il faut trouver des mécanismes pour faire face aux situations qui nous bombardent de toute part.

Je sais que mon temps est écoulé. Je vous suis reconnaissant de vos commentaires.

Le président: Merci, monsieur Dreeshen.

C'est ce qui termine la première heure. Nous remercions chaleureusement nos témoins.

Monsieur Skinner, nous vous remercions d'avoir partagé votre expérience. Cela nous aidera énormément dans notre rapport.

[Français]

Madame Labrecque Duchesneau, nous nous sentions presque dans les rangs aujourd'hui. Nous vous remercions d'être venue témoigner de ce qui se passe au Québec. Tout cela est très avant-gardiste.

[Traduction]

Docteur Smith, nous vous remercions de nous avoir communiqué le point de vue de l'Association canadienne pour la santé mentale.

[Français]

Merci à tous.

[Traduction]

Nous prenons une pause de 2 minutes et nous reviendrons pour la deuxième heure.

Merci.

- _____ (Pause) _____
-
- (0945)

Le président: Bienvenue à notre deuxième groupe de témoins.

J'aimerais souhaiter la bienvenue à M. Paul Glenn, ancien président de la Table pancanadienne de la relève agricole.

Bienvenue, monsieur Glenn.

Nous accueillons également Mme Ginette Lafleur, du Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie.

[Français]

Mme Lafleur est doctorante en psychologie communautaire à l'Université du Québec à Montréal.

Bienvenue, madame Lafleur.

Nous accueillons aussi Mme Lucie Pelchat, du même organisme. Mme Pelchat est conseillère à la formation à l'Association québécoise de prévention du suicide.

Bienvenue, madame Pelchat.

[Traduction]

Monsieur Glenn, vous avez six minutes pour présenter votre déclaration liminaire.

Merci.

M. Paul Glenn (ancien président, Table pancanadienne de la relève agricole): Merci, monsieur le président, et merci au Comité de me donner l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui.

Mon nom est Paul Glenn, et je suis de la Table pancanadienne de la relève agricole, une organisation qui se consacre aux jeunes agriculteurs de 18 à 40 ans à l'échelle du Canada.

Les producteurs agricoles font face à des difficultés et des stress particuliers, à des contraintes de temps et à un horaire très chargé — surtout les jeunes agriculteurs —, car ils sont en train d'établir une entreprise et de créer une famille, et que c'est eux qui font le gros du travail dans les exploitations agricoles familiales.

Les agriculteurs, comme tout le monde, souhaitent leur propre réussite et celle de leur famille, mais l'échec est fréquent et souvent causé par des forces incontrôlables. Les agriculteurs ont aussi des soucis financiers et des difficultés sur lesquelles ils n'exercent aucun contrôle. Il peut s'agir de difficultés liées aux conditions météo ou de problèmes d'ordre politique, social, économique ou autre. La pression incessante et le stress incontrôlé que les jeunes agriculteurs subissent ne se limitent pas en durée à quelques jours ou à quelques semaines, mais cela peut s'étaler sur des mois et même des années, ce qui a des effets cumulatifs pouvant mener à des problèmes de santé physique et mentale.

Il y a trois ans, lors d'une consultation sous forme de discussion libre, nous avons demandé aux participants à cette tribune nationale de suggérer à la Table pancanadienne de la relève agricole des façons dont celle-ci pourrait les aider et de donner des idées de programmes dont ils estimaient avoir besoin. Un jeune homme s'est levé et a

déclaré que l'industrie agricole devait offrir du soutien et de la formation sur la gestion du stress. Cela a été une leçon d'humilité, car les agriculteurs en général ne parlent pas ouvertement de ce qu'ils considèrent dans leur esprit comme étant un signe de faiblesse.

Depuis cette conférence, nous incluons dans notre conférence annuelle de la formation sur la gestion du stress et des présentations sur les façons de prendre soin de soi. Nous avons présenté quelques autres séances provinciales sur ces thèmes et avons découvert qu'il faut absolument prendre d'autres mesures.

La majorité des jeunes agriculteurs sont stressés. Ce que nous avons appris, c'est que nos membres sont prêts à s'ouvrir à leurs pairs pour alléger le fardeau de leur stress. Nous avons vu des producteurs éclater en sanglots pendant des exposés sur ce sujet, et nous avons appris que les producteurs souhaitent discuter de cette grave préoccupation croissante dans notre industrie. On pouvait aussi facilement voir que le stress est très fréquent chez les jeunes producteurs.

Comme vous le savez aussi, il y a beaucoup de données qui nous montrent clairement que la santé mentale est une préoccupation croissante dans notre industrie et qu'un nombre alarmant de personnes s'enlèvent la vie.

Le stress n'affecte pas que la santé mentale de nos producteurs, mais il se répercute aussi sur la santé physique d'un grand nombre d'entre eux. Les agriculteurs qui vivent dans les collectivités rurales ont un accès restreint aux fournisseurs et aux établissements de soins de santé qui pourraient les soutenir dans leur état actuel. Souvent, les services de soins de santé mentale sont des services que les particuliers doivent payer. La triste vérité, c'est que les agriculteurs vont rarement investir ailleurs que dans leur exploitation, alors ils ne vont certainement pas investir dans leur propre personne.

Les agriculteurs ne savent pas très bien quand il est temps de demander de l'aide, et c'est une autre difficulté. Il faut de l'éducation en matière de santé mentale et d'auto-identification, ainsi que de l'information sur le moment d'obtenir un traitement avant que la situation devienne urgente. Il faut de la formation sur les premiers soins en santé mentale, car il est difficile de savoir à quels signes on reconnaît un problème de santé mentale, et à quel moment il faut apporter de l'aide. Le stress fait partie du quotidien. Je peux voir le stress dans le visage de mes voisins, mais quelle est la ligne de conduite appropriée?

Pour de nombreux producteurs, les ressources sont limitées et variées d'une province à l'autre. Les producteurs ne savent pas où trouver de l'aide, outre leur médecin de famille. Il peut s'écouler des mois d'attente pour voir un spécialiste et obtenir un traitement, dans les situations non urgentes.

Prendre congé pour s'occuper de problèmes de santé est souvent très difficile pour les producteurs, qui doivent ensuite prendre des bouchées doubles pour reprendre le temps perdu. L'autre option serait d'essayer de trouver des employés pour pouvoir prendre congé. Imaginez simplement prendre rendez-vous à des heures de route de chez vous. Tout cela cause encore plus de stress.

Nous devons encourager les agriculteurs à prendre soin d'eux-mêmes, à mieux comprendre les signes et les symptômes et à en prendre conscience afin de savoir quand une intervention est requise. Il faut aussi qu'ils comprennent les types de problèmes de santé mentale, comme la dépression, l'anxiété, l'anxiété sociale.

Nous devons créer des espaces permettant plus d'interaction sociale et d'événements en personne, de sorte que les jeunes agriculteurs puissent parler de leurs vulnérabilités et de leurs expériences, et se soutenir mutuellement. Nous devons leur faire comprendre l'importance de ne pas s'isoler et nous devons consulter davantage les agriculteurs, par région, pour être au fait de leurs symptômes et du soutien qu'il leur faut par région, car cela varie d'une région à l'autre.

La Table pancanadienne de la relève agricole a l'intention d'apporter sa contribution en menant des consultations, notamment sous la forme de discussions libres, afin que les agriculteurs puissent lui faire part directement des problèmes auxquels ils font face et de leurs besoins; en tenant des présentations et des séances d'éducation partout au Canada afin de sensibiliser les agriculteurs, de les éduquer, de les aider à comprendre les signes et les symptômes et de les informer de ce qu'ils doivent faire, et à quel moment; en utilisant les médias sociaux pour mieux faire connaître les pratiques de ressourcement personnel et pour diffuser des articles et faire connaître les ressources afin que les agriculteurs sachent à qui s'adresser; et en collaborant avec d'autres organisations à la recherche de solutions.

En conclusion, je suis bien conscient de ne pas tout savoir sur la santé mentale, mais nous devons quand même trouver des façons de résoudre ce problème croissant. L'avenir de l'agriculture en dépend.

Merci.

● (0950)

Le président: Merci beaucoup, monsieur Glenn.

[Français]

La parole est maintenant à Mmes Pelchat et Lafleur. Je crois savoir qu'elles vont se partager les sept minutes accordées.

Mme Ginette Lafleur (doctorante en psychologie communautaire, Université du Québec à Montréal, Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie): Un instant, je vais faire démarrer mon petit chronomètre, car j'ai tendance à dépasser mon temps de parole.

Merci de l'invitation.

Je me nomme Ginette Lafleur. Je suis doctorante en psychologie communautaire à l'UQAM. Ma thèse de doctorat porte sur les conduites suicidaires des agriculteurs.

Les défis en santé mentale auxquels font face les agriculteurs, les éleveurs et les producteurs canadiens sont grands. Je dirais qu'ils le sont davantage lors des périodes d'incertitude ou des crises économiques ou sectorielles. Les conséquences financières et d'ordre relationnel de tels bouleversements peuvent fragiliser la santé mentale et entraîner une hausse des décès par suicide, du moins chez les hommes.

L'apparition de problèmes financiers au quotidien, l'incapacité à rembourser des dettes ou encore des pertes financières peuvent entraîner des problèmes de santé mentale tels que l'anxiété ou la dépression. De surcroît, les difficultés financières peuvent contribuer à la détérioration des relations entre les conjoints ou les membres de la famille. Or, ces personnes jouent traditionnellement un rôle de protection lorsqu'il est question de santé mentale et des conduites suicidaires des hommes.

En outre, une crise sectorielle crée un contexte d'incertitude dans lequel les producteurs agricoles peuvent avoir de grandes décisions à prendre. Devraient-ils agrandir ou non l'exploitation? Devraient-ils la vendre ou non? Devraient-ils la transférer ou non? Devraient-ils

entreprendre un changement de production? L'anticipation de tels changements peut être très anxiogène.

Comme je le disais, les défis sont grands.

Pour ce qui est de la prévention du suicide, il ressort de maintes études internationales que les exploitants agricoles de sexe masculin présentent un risque excessif de mourir par suicide, comparativement à d'autres groupes de travailleurs ou à la population générale.

Par ailleurs, des chercheurs canadiens ont constaté qu'au cours de la période de 1971 à 1987, le taux de suicide des agriculteurs québécois était le double de celui des hommes du même âge dans la population québécoise. En outre, leur taux de suicide était en hausse au cours de la période à l'étude, dont la fin correspondait à une récession économique.

Toutefois, nous ne connaissons pas l'ampleur actuelle du problème, ni au Québec ni dans le reste du Canada. Il serait pertinent que le Québec et le Canada se dotent de statistiques de mortalité par suicide par secteur d'emploi, comme cela est le cas en Écosse ou en France depuis que ces pays ont adopté un plan national de prévention du suicide. La France tient des statistiques notamment sur le suicide des agriculteurs depuis 2007.

Selon l'Organisation mondiale de la santé, les agriculteurs sont l'un des groupes professionnels les plus à risque de suicide, notamment en raison de leur environnement de travail stressant, de leur isolement et de leur accès à des moyens létaux. Leur réticence à exprimer leur désarroi et à demander de l'aide complexifie le travail de prévention.

Il faut savoir qu'en faisant le geste ultime, l'agriculteur veut avant tout mettre fin à une souffrance insupportable et perçue comme étant sans issue. Dans le suicide des agriculteurs, il est souvent question de pertes douloureuses. Il s'agit de personnes chères, comme une conjointe ou un père. Il est aussi question de difficultés financières et de toutes les pertes potentielles que cela peut représenter: la ferme, le patrimoine familial que l'on n'a pas su préserver, le rôle de pourvoyeur, l'estime de soi et même l'identité, car, pour certains, si on n'est plus agriculteur, on n'est plus rien. Les dossiers de suicide font aussi mention de pertes au chapitre de la santé mentale ou physique qui occasionnent des changements importants dans les rôles et les tâches à la ferme.

Les suicides des agriculteurs évoquent aussi de douloureux conflits familiaux, dont ceux père-fils. La famille est très importante dans le domaine de l'agriculture: on travaille et on vit en famille. On se soutient, mais on vit aussi des conflits extrêmement douloureux. Les rapports familiaux conflictuels ont un effet d'autant plus majeur dans le monde agricole que l'on y retrouve un enchevêtrement couple-famille-travail plus grand que dans d'autres secteurs d'activité.

Les défis sont donc grands en matière de prévention du suicide, mais également pour la prévention du stress.

Voici une statistique tirée des enquêtes que j'ai pu mener en 2006 ainsi qu'en 2010-2011 auprès de producteurs de lait québécois. En 2010-2011, 42 % d'entre eux considéraient que la plupart de leurs journées étaient assez ou extrêmement stressantes, comparativement à 20 % des autres hommes québécois.

Je voudrais citer un témoignage éloquent au sujet du degré de stress que peuvent vivre certains producteurs, que je tire de l'« Enquête sur la santé psychologique des producteurs agricoles du Québec », que j'ai menée en 2006:

Côté stress, parlez-moi en! Je serrais tellement les dents depuis quelques années qu'elles ont usé d'environ 3/8 de pouce. Je suis suivi actuellement par un dentiste qui a détecté un sérieux problème de déplacement de la mâchoire. Je suis suivi aussi par un physiothérapeute et un chiro pour des problèmes de tension extrême au cou et aux épaules.

Ce producteur a depuis quitté la production, parce que ce n'était plus vivable.

Je vois que mon temps de parole file.

● (0955)

Pour finir, je vous lis un autre commentaire sur le stress, que j'ai reçu d'un autre producteur:

La pression de l'environnement est lourde. La lourdeur administrative est accaparante [...] L'endettement des entreprises. La pression sur les rendements, la performance. Les changements climatiques. L'avenir incertain de la gestion de l'offre. Les médias pessimistes. [...] Tous ces éléments augmentent le stress en agriculture. Tout ce qu'un agriculteur désire, c'est vivre de son travail, faire vivre sa famille et transmettre son patrimoine à une autre génération. Tout simplement!

Toutefois, dans le contexte, c'est loin d'être simple.

Je veux laisser du temps à Mme Pelchat. Je dirai donc brièvement que les défis sont grands également pour la prévention de la détresse psychologique. Les chiffres sont aussi alarmants.

Par quels moyens peut-on faire face à ces défis? Pour vous répondre, j'ajoute à mon chapeau de chercheuse celui de deuxième vice-présidente d'Au coeur des familles agricoles: on peut surmonter ces défis en offrant des interventions adaptées à la population agricole.

Vous avez entendu les présentations de représentants d'Au coeur des familles agricoles sur les travailleurs de rang. J'y adhère totalement, et je pourrai vous donner plus de détails si vous avez d'autres questions à ce sujet. Au Québec, nous avons fait de bons progrès quant à l'établissement d'un filet de sécurité pour les agriculteurs.

Pour la dernière minute, je cède la parole à Mme Pelchat, qui abordera la question des sentinelles en milieu agricole.

Mme Lucie Pelchat (conseillère à la formation, Association québécoise de prévention du suicide, Centre de recherche et d'intervention sur le suicide, les enjeux éthiques et les pratiques de fin de vie): Au Québec, nous offrons une formation intitulée « Agir en sentinelle pour la prévention du suicide — Déclinasion agricole », laquelle permet à tout citoyen adulte qui s'engage de façon volontaire d'apprendre à être proactif en prévention du suicide auprès des agriculteurs.

Par exemple, nous formons des agronomes, des vétérinaires pour animaux de ferme, des comptables agricoles, des inséminateurs et même des transporteurs de lait pour qu'ils puissent repérer un agriculteur en détresse, vérifier s'il a des pensées suicidaires et le diriger vers les ressources d'aide offertes sur le territoire.

Le président: Merci, madame Pelchat et madame Lafleur. Nous vous avons peut-être stressées nous-mêmes quant au temps de parole, mais nous devons maintenant passer aux questions. Vous aurez la chance de donner plus de détails lors de vos réponses.

Monsieur Shipley, vous avez six minutes.

[Traduction]

M. Bev Shipley (Lambton—Kent—Middlesex, PCC): Quelqu'un a mentionné quelque chose, tout à l'heure... J'ai passé ma vie sur une ferme, moi aussi. J'ai vécu certains des problèmes et des préoccupations mentionnés, dans les années 1980. Je peux vous dire avec certitude que ce n'est pas le travail qui cause le stress. Quand vous changez les circonstances entourant le travail, c'est formidable. Vous allez de l'avant. Vous regardez vers l'avenir. Cela en fait partie.

Nous voulons tous une part de stress dans notre entreprise. C'est ce qui nous motive.

Mais vient un temps où ce n'est pas le travail, mais les circonstances entourant le travail qui nous causent des distractions. Nous avons entendu des témoins fantastiques qui se sont ouverts à nous. Je crois que nous en apprenons tous énormément grâce à cela.

Paul, quand votre groupe, la Table pancanadienne de la relève agricole, est allé sur les réseaux sociaux, vous avez parlé des bienfaits, mais avez-vous aussi parlé de l'effet des commentaires négatifs et des histoires négatives qu'il y a également? Andrew Campbell est venu l'autre jour. Il a dit qu'on l'a traité de toutes sortes de noms, entre autres d'assassin, parce qu'il élève des bovins Holstein et qu'il est un producteur laitier. Ont-ils parlé de cela?

C'est une tribune. Nous avons besoin de suggestions. Nous avons besoin d'aide pour faire des recommandations qui viennent de la base.

Avez-vous des idées à ce sujet? Les autres aussi peuvent répondre.

● (1000)

M. Paul Glenn: Merci, monsieur Shipley.

Parmi les activités que nous avons organisées dans certaines provinces canadiennes, certaines ont porté sur la nécessité de prendre soin de soi. C'était un petit groupe de 15 à 20 jeunes agriculteurs, réunis pour parler du stress qu'ils vivaient. J'ai trouvé rafraîchissant d'entendre que je n'étais pas seul à subir le stress qui vient des pressions exercées par les parents et d'autres membres de la famille concernant le succès de l'entreprise ou même la façon de mener l'exploitation. Il y a à n'en pas douter énormément de stress extérieur, comme vous le dites, sur les médias sociaux. Les agriculteurs ne cherchent qu'à faire ce qui est mieux.

M. Bev Shipley: Est-ce que nous pouvons utiliser autrement les médias sociaux, pour certaines initiatives, notamment comme plateforme pour faire la promotion de ce que nous faisons de positif pour faire obstacle aux militants? Ils sont pour nous, agriculteurs, une source de stress incroyable — pas seulement pour les éleveurs — concernant nos cultures, en raison de ce que nous utilisons pour avoir les cultures les plus saines possible.

Est-ce une possibilité que nous fassions quelque chose à l'échelle nationale pour parler de la salubrité de nos produits, de notre bonne gestion, de nos modes de production et de la surveillance que nous exerçons? Nous ne pouvons pas faire des choses pour certaines provinces en particulier. Cela se fait, mais nous n'avons jamais entendu cela. Je me posais la question.

M. Paul Glenn: En agriculture, nous n'avons pas été tout à fait à la hauteur. Nous n'avons pas nourri la confiance du public et montré ce que nous faisons et nos façons de faire. Nous avons du mal, depuis quelques années, à reprendre le dessus et à prendre de court les militants, car ils ont vraiment une présence très forte sur les médias sociaux, de toute évidence.

Nous essayons de le faire en relatant notre histoire. En tant que jeunes agriculteurs, c'est ce que nous faisons. À la TPRA, c'est ce que nous faisons, pour montrer à tous que nous nous soucions de nos animaux et que nous nous soucions de la terre. C'est notre gagne-pain, alors il est absolument essentiel que nous en prenions soin.

M. Bev Shipley: D'accord. J'aimerais des indications. Je pense que nous manquons peut-être une véritable occasion.

Précédemment, M. Skinner a mentionné que la clé est de miser sur la force de la communauté. Il y a eu des gens, et j'aimerais en fait parler de cela — vous avez formé des professionnels de tous genres pour venir aider et former les agriculteurs. Avec les investissements dans la communauté, je dois vous dire que la question de l'héritage est un énorme enjeu. Si vous avez hérité de l'exploitation et que vous craignez de la perdre, le fardeau et le stress que vous portez sont énormes. Les autres problèmes qui s'ajoutent viennent compliquer cela.

Je crois que les gouvernements... et vous avez mentionné le fardeau administratif. Les agriculteurs de ma région se préoccupent beaucoup des accords commerciaux. Nous avons la gestion de l'offre, en ce moment, qui a vraiment été éprouvée. Nous avons des taxes à venir. Il y a des choses qu'ils ne peuvent contrôler, mais ils doivent quand même faire des chèques, ou faire des déductions.

Avez-vous des recommandations à nous faire pour nous aider à savoir ce que nous devons faire comme gouvernement? Si vous n'en avez pas maintenant, envisagez de nous les envoyer ultérieurement. Nous parlons toujours de ce que le gouvernement peut faire pour aider, mais pouvez-vous nous aider réellement à déterminer ce que le gouvernement peut faire pour enlever aux familles et aux agriculteurs le stress qu'ils subissent? Est-ce quelque chose que vous pourriez faire?

• (1005)

M. Paul Glenn: Je crois que oui. Je peux vous envoyer de l'information supplémentaire, mais l'agriculture dans son ensemble est une chose d'une grande fragilité. De toute évidence, les marges sont très faibles. Quand les choses vont bien, elles vont vraiment bien, mais quand elles vont mal, c'est vraiment terrible. Nous devons veiller à raffermir l'industrie le plus possible.

M. Bev Shipley: Combien de temps me reste-t-il? Je pense bien que j'ai fini.

Merci beaucoup.

Le président: Merci, monsieur Glenn. Merci, monsieur Shipley.

[Français]

Monsieur Breton, vous avez la parole pour six minutes.

M. Pierre Breton: Merci, monsieur le président.

Je remercie les experts d'être parmi nous aujourd'hui.

Mme Pelchat n'a pas eu beaucoup de temps pour faire sa présentation.

Mme Ginette Lafleur: C'était prévu ainsi; je n'ai pas pris de son temps.

Des voix: Ha, ha!

M. Pierre Breton: D'accord, très bien. Je ne suis pas en train de vous blâmer ou d'exercer un stress sur vous, surtout pas aujourd'hui.

Il reste que Mme Pelchat est une experte, et comme elle est venue nous rencontrer aujourd'hui, j'aimerais qu'elle nous donne plus de détails sur la solution dont elle parlait, c'est-à-dire les sentinelles. Je n'en ai pas entendu parler suffisamment.

Je pense qu'il s'agit d'une option intéressante, mais nous n'avons pas vraiment eu l'occasion de savoir ce qu'il en était. J'aimerais que vous nous en disiez davantage, pour que nous puissions ensuite vous poser des questions.

Mme Ginette Lafleur: J'aimerais préciser que c'est Mme Pelchat qui a adapté la formation des sentinelles au domaine de l'agriculture. Au Québec, il existe en effet de la formation pour les sentinelles, mais il s'agit ici de la déclinaison agricole.

M. Pierre Breton: C'est très bien. On parle souvent ici de prévention et de l'importance d'être proactif.

Madame Pelchat, nous vous écoutons. Je vais même vous céder le reste du temps de parole qui m'était alloué.

Mme Lucie Pelchat: Merci, c'est gentil.

En ce qui concerne le projet, j'aimerais ajouter que nous avons rédigé la déclinaison agricole pour les sentinelles en collaboration avec l'Union des producteurs agricoles en 2016. L'engouement à cet égard est très fort. En deux ans seulement, plus de 1 200 professionnels et producteurs agricoles ont été formés pour repérer la détresse chez les agriculteurs et pour savoir comment agir. C'est excellent. Par contre, il ne faut pas s'arrêter là. Plus de 10 000 professionnels travaillent auprès de nos producteurs agricoles. Nous devons donc poursuivre nos efforts de formation.

J'ai dit que nous formions des travailleurs et des professionnels, mais nous formons aussi des producteurs pour qu'ils puissent repérer la détresse chez leurs voisins et collègues. Il s'agit surtout d'agriculteurs qui s'engagent dans des comités ou des associations. Nos sentinelles sont formées pendant une journée complète de sept heures. Elles apprennent à repérer les signes, à poser des questions, à parler ouvertement du suicide. Elles apprennent aussi des trucs pour favoriser la demande d'aide. En effet, un producteur agricole peut invoquer mille et une raisons pour ne pas rencontrer un intervenant, que ce soit la distance à parcourir pour recevoir les services ou le temps nécessaire pour participer à une rencontre avec un professionnel. Nos sentinelles sont outillées pour diminuer ces résistances et pour faire le pont entre le producteur et une ressource d'aide.

Cependant, il ne doit pas s'agir de n'importe quelle ressource d'aide, mais bien d'un professionnel de la relation d'aide qui est en mesure d'adapter son intervention à un producteur agricole. Une sentinelle ne devient pas un intervenant professionnel de la relation d'aide. En aucun temps une sentinelle ne doit rester seule dans une situation où elle a repéré une personne qui pense au suicide. Elle doit toujours s'adresser à l'intervenant qu'on lui a désigné. La sentinelle a effectivement accès à un professionnel de la relation d'aide 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Elle peut alors discuter de la situation et s'assurer que le producteur agricole ne se suicide pas.

M. Pierre Breton: Il s'agit donc de personnes qui sont déjà en contact avec les producteurs, d'une certaine façon.

Mme Lucie Pelchat: Absolument.

M. Pierre Breton: Vous avez parlé de banquiers ou d'autres professionnels qui apprennent à déceler ce genre de problèmes chez les producteurs agricoles. Ils peuvent alors tenir une discussion franche et ouverte avec eux.

• (1010)

Mme Lucie Pelchat: Exactement.

M. Pierre Breton: Que se passe-t-il ensuite? Les sentinelles dirigent-elles ces personnes vers un autre professionnel, par exemple un médecin, un psychologue ou un psychiatre? Comment les choses se passent-elles par la suite?

Mme Lucie Pelchat: C'est une bonne question.

La sentinelle agit un peu comme un secouriste. Elle voit le problème et fait le pont avec les secours.

M. Pierre Breton: Avec le système de santé?

Mme Lucie Pelchat: Oui. En fait, la personne qui forme les sentinelles détermine quel intervenant sera le mieux placé pour soutenir les sentinelles qu'elle forme dans son milieu. Parfois, l'intervenant qui est désigné pour une sentinelle est le travailleur de rang de la région. Parfois, ce sont des intervenants du centre de prévention du suicide. Il s'agit parfois de collaborations entre deux organismes, étant donné qu'il faut quelqu'un 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Par exemple, le travailleur de rang peut être l'intervenant désigné en semaine pendant le jour, et des intervenants d'un centre de prévention du suicide prennent la relève le soir, la nuit et la fin de semaine pour soutenir les sentinelles lorsqu'elles repèrent une personne en détresse. De plus, nous nous assurons que l'intervenant désigné pour ces sentinelles en milieu agricole est formé et répond adéquatement aux besoins des producteurs qui demandent de l'aide.

M. Pierre Breton: Y en a-t-il beaucoup qui sont formés?

Mme Lucie Pelchat: Dans le milieu agricole, nous avons formé plus de 1 200 professionnels au cours des deux dernières années.

M. Pierre Breton: Ah oui, vous l'avez dit tout à l'heure.

Y en a-t-il partout au Québec?

Mme Lucie Pelchat: Je crois qu'il y en a dans toutes les régions, sauf sur la Côte-Nord.

M. Pierre Breton: Comment les professionnels apprennent-ils qu'ils peuvent recevoir cette formation?

Mme Lucie Pelchat: C'est une bonne question.

Notre collaboration avec l'UPA est absolument essentielle dans ce cas. Le responsable de la santé psychologique de l'UPA à l'échelle régionale fait de la promotion dans son milieu, notamment. De plus, nous travaillons beaucoup en collaboration avec l'organisme Au coeur des familles agricoles et avec les centres de prévention du suicide pour faire de la publicité.

Le président: Merci, madame Pelchat.

Merci, monsieur Breton.

[Traduction]

C'est maintenant au tour de M. MacGregor, qui a six minutes.

M. Alistair MacGregor: Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Glenn, la partie du Canada d'où M. Peschisolido et moi sommes originaires compte certaines des terres agricoles les plus chères de tout le pays: c'est le Lower Mainland et l'île de Vancouver. Nous avons la chance d'avoir une réserve de terres agricoles, mais les pressions immobilières exercées par les villes avoisinantes font grimper en flèche les prix des terres.

Nous avons entendu parler du stress qui vient avec l'héritage, mais il y a d'autres agriculteurs dont nous n'avons pas assez parlé, d'après moi, et ce sont ceux qui envisagent de se lancer en agriculture et de former ainsi la première génération. Ils sont dans la vingtaine. Ils ont la motivation, ils voient l'agriculture comme une façon viable de faire les choses, et ils veulent vraiment produire quelque chose de valable et travailler dur à cette fin.

Je me demande si ce genre de conversations a lieu — parler de se lancer en agriculture et d'acheter sa terre, d'assumer les coûts d'immobilisations énormes liés à l'achat d'équipement, de bâtir une grange et d'acheter son premier troupeau de vaches.

Comment se déroule cette conversation au sein de votre groupe, dans le contexte de l'étude sur la santé mentale que nous menons?

M. Paul Glenn: L'une de nos séances a eu lieu à Vancouver, et c'était absolument un sujet brûlant.

La plupart des exploitants agricoles là-bas ont également des revenus hors ferme. Les jeunes agriculteurs qui se lancent travaillent également hors ferme. Ils démarrent des entreprises agricoles vraiment uniques, maintenant, parce qu'elles doivent être très petites, sur de petites terres, ce qui fait que ce sont des cultures à valeur élevée. Pour espérer réussir, ils utilisent même les médias sociaux pour faire de la promotion directe dans leur marché.

C'est très difficile, en particulier en Colombie-Britannique, à cause de la valeur très élevée des terres. C'est difficile, car vous voulez faire de l'agriculture, mais vous ne pouvez pas aller au Yukon pour en faire. Vous pouvez faire de l'agriculture au Yukon, mais c'est très difficile. Le gouvernement du Canada pourrait encourager cela, ou offrir des programmes d'attribution de terres aux jeunes agriculteurs.

M. Alistair MacGregor: En ce qui concerne notre discussion relative aux agriculteurs par rapport aux militants, je ne crois pas qu'il suffise de l'écrire noir sur blanc. On sait qu'une très mauvaise exploitation agricole qui maltraite gravement ses animaux va donner mauvaise réputation à tous les autres agriculteurs, et je crois qu'il en va de même pour les militants. Certains utilisent des tactiques vraiment ignobles, mais je crois qu'en général, ils sont nombreux à essayer seulement de veiller à ce que la bonne santé des animaux soit assurée.

Je suis d'accord avec ce que vous avez dit, cependant: il faut mieux communiquer et faire valoir que pour les agriculteurs, ce n'est pas qu'un gagne-pain. C'est un mode de vie. C'est ce que vous faites. Subir ce genre d'attaques, parfois basées sur des allégations tout à fait infondées, cause énormément de stress.

Je crois qu'il serait possible d'inclure, dans les recommandations découlant de notre étude, une campagne visant à aider les agriculteurs à expliquer ce qu'ils font, les heures qu'ils consacrent à leur exploitation, les effets des changements climatiques qu'ils subissent souvent en premier, leurs efforts pour être les meilleurs gardiens des terres et le fait qu'il est dans leur intérêt financier de faire un bon élevage d'animaux en santé.

Comment le gouvernement fédéral peut-il vous aider à rehausser votre réputation? Est-ce que nous devons lancer une campagne nationale? Est-ce que nous devons créer sur les médias sociaux des plateformes qui vous permettront de vous exprimer?

●(1015)

M. Paul Glenn: Le plus important serait d'amorcer l'éducation à un très jeune âge. On dirait que nous avons perdu des générations de jeunes, sur les fermes. De nombreuses familles ont quitté la ferme depuis deux ou trois générations. Le lien avec l'agriculture est très différent maintenant de ce qu'il était il y a 50 ou 60 ans. Il y a un détachement. Nous devons nous mettre à montrer aux gens ce que l'agriculture est, leur expliquer nos raisons, les raisons pour lesquelles nous utilisons les nouvelles technologies et la génétique afin de faire pousser la nourriture avec moins d'eau, moins de soleil — tous ces moyens plus efficaces.

Je crois que l'éducation est l'une des choses les plus importantes à entreprendre dans l'immédiat pour la prochaine génération, et utiliser davantage les médias afin de montrer à la population comment nous travaillons, pourquoi nous travaillons ainsi, et pourquoi c'est une bonne chose.

M. Alistair MacGregor: Dans le cadre de notre étude, des témoins nous ont aussi dit qu'il est très important d'établir une infrastructure d'accès à large bande dans les régions rurales. Parce que les professionnels de la santé sont habituellement loin, on pourrait résoudre cela au moyen de la largeur de bande nécessaire pour que vous puissiez tenir une conférence sur FaceTime avec un professionnel de la santé alors que vous êtes sur votre tracteur.

Est-ce que nous devrions, d'après vous, essayer d'avoir du soutien pour cela?

M. Paul Glenn: Absolument. Internet est un enjeu très important dans les régions rurales, en particulier pour tout ce qui est haute vitesse. Le besoin est énorme. C'est la même chose que pour la production d'énergie électrique triphasée, le gaz naturel et tous ces éléments permettant de réduire les coûts dont l'agriculture a besoin pour demeurer concurrentielle sur le marché mondial.

M. Alistair MacGregor: D'accord.

Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur MacGregor.

C'est maintenant au tour de M. Peschisolido, pour six minutes.

M. Joe Peschisolido (Steveston—Richmond-Est, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je tiens également à remercier M. Glenn et Mmes Lafleur et Pelchat de leur présence aujourd'hui.

Je suppose que la position de chacun dépend de sa situation. Comme M. MacGregor l'indiquait, nous sommes tous les deux de la Colombie-Britannique, et les six ou sept derniers témoignages plutôt poignants que nous avons entendus n'ont pas manqué de me stupéfier de par le sentiment d'angoisse qui s'en dégageait. Voilà que nous discutons de fin de vie au comité de l'agriculture. Nous parlons de prévention du suicide.

Je veux poursuivre dans le sens de l'intervention de M. Shipley concernant la nécessité de mobiliser les gens. J'ai toujours trouvé vos témoignages devant notre comité des plus pertinents, monsieur Glenn. Je note particulièrement que vous avez affirmé que l'avenir de l'agriculture doit absolument passer par la collaboration.

Pour ce qui est de la problématique du stress, nous avons surtout discuté avec nos témoins jusqu'à maintenant d'éléments techniques comme les moyens à prendre pour avoir accès à des services. Ce sont là des aspects très importants et nous avons couvert beaucoup de terrain à ce sujet. Je me suis réjoui également d'entendre parler des approches novatrices utilisées au Québec. Il faut espérer que nous parviendrons à faire de même dans d'autres régions du pays.

Madame Pelchat, à la fin du temps qui m'est imparti, je vous laisserai l'occasion de nous en dire davantage, car j'ai l'impression que vous aviez encore quelques points à ajouter.

Monsieur Glenn, y a-t-il des changements structurels que nous pourrions apporter? Il semble que ce soit les questions financières qui posent problème. On dirait que la situation est difficile parce que tout le monde ne voit pas l'agriculture du même oeil. Certains peuvent percevoir comme du militantisme les actions d'un citoyen préoccupé qui sont peut-être fondées sur des considérations erronées.

Comment pensez-vous, à titre de représentant de la Table pancanadienne de la relève agricole, que nous pourrions rétablir cette connexion entre les gens, soit entre les agriculteurs et ceux qui consomment leurs produits?

• (1020)

M. Paul Glenn: Cela nous ramène à l'importance de la sensibilisation. Peut-être devrait-il y avoir davantage de programmes

offrant aux gens la possibilité de visiter une ferme. C'est d'ailleurs ce que font plusieurs jeunes agriculteurs. Vous cherchez un endroit pour vos vacances? Pourquoi pas la ferme? Vous y emmenez votre famille pendant une fin de semaine et chacun peut voir comment on s'occupe des vaches, des cochons, des chevaux et de tout le reste.

Il est essentiel de sensibiliser les gens. Il est difficile d'expliquer en très peu de temps à quelqu'un qui n'est pas du milieu et qui ne connaît rien à l'agriculture ce que nous faisons, pourquoi nous le faisons et pourquoi nous y accordons autant d'importance.

M. Joe Peschisolido: L'un des meilleurs groupes que je connaisse pour la sensibilisation des jeunes est le mouvement 4-H. Croyez-vous que les clubs 4-H pourraient nous aider à faire passer le message aux parents et aux collectivités?

M. Paul Glenn: Oui, le mouvement 4-H est une organisation merveilleuse qui réussit très bien à communiquer ce message. On pourrait même encourager les jeunes du milieu agricole à joindre un club 4-H pour en apprendre davantage au sujet de l'agriculture.

M. Joe Peschisolido: Vous avez parlé de collaboration avec différents secteurs de la société. Je crois que M. Longfield a abordé tout à l'heure un aspect que je trouve particulièrement frustrant. La santé est de compétence provinciale, alors que tous les ordres de gouvernement ont un rôle à jouer en agriculture.

Comment pourrions-nous mieux faire les choses? Que pourrait faire le gouvernement fédéral pour faciliter vos interactions avec les autres secteurs de la société?

M. Paul Glenn: Je pense que les problèmes de santé mentale que vit actuellement le monde agricole... Il est question de premiers soins en santé mentale, et je trouve que c'est primordial. La première fois que j'ai entendu parler de cette forme d'aide, je me suis dit que c'était fabuleux, car c'est exactement ce dont tout le monde a besoin. J'aimerais pouvoir mieux saisir en quoi cela consiste. Lorsque nous étions jeunes, on ne nous a pas appris qu'il était acceptable d'avouer que nous avions des pensées négatives et que nous avions besoin d'en parler à quelqu'un. Il faut mettre fin à cette stigmatisation. Si je me casse un bras — ce qui n'est pas vraiment agréable — ou si je suis malade, je n'hésiterai pas à demander de l'aide.

M. Joe Peschisolido: Parlons de l'avenir de l'agriculture... Comme vous l'avez indiqué, le Canada est un pays d'une grande diversité. En Colombie-Britannique, nous avons de l'eau, et aussi un bassin hydrographique, mais nous n'avons pas de gel, ce qui est vraiment la combinaison gagnante.

M. Paul Glenn: C'est un endroit merveilleux.

M. Joe Peschisolido: Un endroit formidable.

Comment peut-on collaborer avec les institutions? À titre d'exemple, il y a dans la circonscription de Steveston—Richmond East que j'ai l'honneur de représenter un établissement d'enseignement du nom de Kwantlen où un certain Kent Mullinix dirige un institut pour des systèmes alimentaires durables. Il met l'accent sur l'utilisation de petites parcelles de terre, de 10 à 20 acres, sur la base d'une production davantage territorialisée.

Croyez-vous que l'on pourrait soulager une partie du stress des agriculteurs si l'on pouvait combiner les deux types de production, à savoir l'agriculture industrielle sur grandes surfaces et la production biologique à saveur locale sur petites parcelles?

M. Paul Glenn: Le problème c'est que l'agriculture évolue sur un marché planétaire où il est très difficile de soutenir la concurrence de certains pays qui ont des coûts de production très faibles. En toute franchise, je trouve même étonnant que le Canada parvienne à demeurer concurrentiel.

Les jeunes agriculteurs ont une grande capacité d'innovation. Ils nous arrivent avec des idées vraiment stupéfiantes pour la création de petites entreprises permettant un contact direct avec la population. C'est exactement ce qu'ils font; ils font directement la promotion de leurs produits auprès des gens.

[Français]

M. Joe Peschisolido: Madame Pelchat, je ne sais pas si vous connaissez la situation...

[Traduction]

Le président: Désolé, monsieur Peschisolido, mais vous n'avez plus de temps.

[Français]

M. Joe Peschisolido: D'accord, excusez-moi.

Le président: Merci.

Madame Nassif, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Eva Nassif (Vimy, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je remercie les témoins d'être ici aujourd'hui.

Ma question s'adresse à M. Glenn.

Vous avez parlé des moyens pour aider nos agriculteurs à faire face aux problèmes de santé mentale. Vous avez parlé des médias sociaux. Y a-t-il d'autres choses que nous pourrions faire pour nos jeunes agriculteurs qui vont prendre la relève?

[Traduction]

M. Paul Glenn: Le plus important constat auquel nous en sommes arrivés en travaillant avec ces petits groupes est qu'il fallait créer un endroit sûr où les jeunes agriculteurs pourraient se réunir et discuter entre eux de manière à se rendre compte qu'ils étaient tous confrontés à des problèmes similaires et qu'ils n'étaient pas tout seuls de leur côté.

J'ai pu parler à des amis en Colombie-Britannique et leur dire que j'éprouvais des difficultés avec telle ou telle chose en leur demandant comment ils s'en étaient sortis. Il s'agit de faire des choses simples comme celles-là. Il faut que chacun sache qu'il n'a pas à s'inquiéter et que nous affrontons tous les mêmes difficultés. Il faut offrir un endroit sûr pour exprimer ses sentiments et échanger avec un petit groupe d'autres jeunes agriculteurs, même s'ils sont à l'autre bout du pays.

Les séances de groupe que nous avons tenues se limitaient aux provinces, mais nos activités à l'échelle nationale nous ont permis de constater avec étonnement que les problèmes éprouvés sont très semblables d'un bout à l'autre de ce pays qui est extrêmement diversifié.

• (1025)

[Français]

Mme Eva Nassif: Je vais maintenant m'adresser à Mme Lafleur, qui mène des études doctorales sur les conduites suicidaires chez les agriculteurs.

Je m'adresse aussi à vous, madame Pelchat.

Nous savons tous qu'il y a des problèmes et nous connaissons déjà beaucoup de facteurs qui causent du stress aux agriculteurs: l'insécurité, le climat, les longues heures de travail en raison de la pénurie de main-d'oeuvre, l'endettement, les préjugés, et ainsi de suite. Il y a beaucoup de facteurs. Nous sommes face à un fléau; le suicide chez les agriculteurs est un fléau.

Parlez-nous des études que vous avez faites au Québec et dites-nous si les statistiques s'appliquent à tout le Canada.

Mme Ginette Lafleur: Je ne peux pas vous dire si mes statistiques s'appliquent au Canada, mais, en général, elles correspondent à la tendance démontrée par les études à l'échelle internationale.

Comme je le disais, j'ai un chapeau de doctorante, mais je suis aussi très impliquée sur le terrain. Il y a effectivement beaucoup de problèmes qui sont indépendants de la volonté des agriculteurs. Ces derniers sont souvent isolés et ils ne vont pas chercher de l'aide. Il faut donc être proactif. Si on attend que le téléphone sonne pour résoudre un problème de stress ou de détresse, on va attendre longtemps. Le Québec a donc décidé d'être proactif.

L'objectif des sentinelles est d'avoir des oreilles et des yeux un peu partout sur le terrain pour détecter les signaux de détresse. Toutefois, cela prend par la suite des gens pour prendre en charge les personnes concernées. C'est de là que vient le concept de travailleur de rang. Mme Labrecque Duchesneau en a parlé. Je crois également que vous avez entendu une autre présentation à ce sujet. Le concept de travailleur de rang s'inspire du principe du travailleur de rue et du travail de proximité. Nous allons à la rencontre des agriculteurs; nous n'attendons pas.

Par ailleurs, nous travaillons à éliminer la stigmatisation associée au fait de demander de l'aide. Progressivement, tout cela fait du chemin. Depuis 14 ans, on en parle beaucoup plus ouvertement. Il y a encore beaucoup de travail à faire, mais les choses avancent quand même.

Nous travaillons donc en amont afin d'aider les gens, d'abord par l'entremise des sentinelles, puis au moyen des travailleurs de rang. Nous nous dispersons sur le territoire. Seulement avec ces services de première ligne, nous répondons à énormément de besoins.

Le principal problème que nous avons en ce qui concerne les sentinelles et le réseau de travailleurs de rang qui a été implanté au Québec, c'est la précarité du financement. Pourtant, cette formule fonctionne. Les travailleurs de rang ont une formation en intervention, en plus d'avoir une connaissance de l'agriculture. Les deux vont de pair, car la connaissance de l'agriculture facilite énormément le lien de confiance avec les agriculteurs. Cette formule fonctionne et j'y crois, mais nous sommes toujours à la recherche de financement. C'est le nerf de la guerre. Au Québec, on met tout de même en place un filet de sécurité pour les agriculteurs.

Comme je le disais, nous n'avons pas de statistiques récentes sur le taux de suicide, alors on ne peut pas savoir si cela a une incidence réelle. Cependant, j'ose croire que toutes ces mesures que nous avons mises en place depuis 15 ans portent des fruits.

Dernièrement, après avoir rencontré plusieurs producteurs de lait à la suite des négociations de l'Accord États-Unis—Mexique—Canada, j'étais très inquiète, mais je me disais qu'on avait au moins des réseaux en place, fort heureusement, parce que...

• (1030)

Le président: Merci, madame Lafleur.

Malheureusement, votre temps de parole est écoulé, madame Nassif.

Mme Eva Nassif: Merci beaucoup.

Le président: Monsieur Berthold, vous avez six minutes.

M. Luc Berthold: Madame Lafleur, je vous laisse le temps de terminer ce que vous étiez en train de dire.

Mme Ginette Lafleur: J'ai parlé à beaucoup de gens qui étaient découragés et qui se sentaient abandonnés. Ils ne savaient pas trop ce qui allait se passer ni si on devait placer la relève dans ce contexte. Tout cela est très angoissant pour les producteurs de lait.

Nous ne repérons pas tous les gens qui sont en détresse, mais nous avons quand même un filet qui permet d'en repérer un certain nombre. Cela leur permet de s'exprimer autrement.

C'est vrai que les médias sociaux peuvent être une avenue extrêmement intéressante, mais ce qu'ils véhiculaient pendant cette période était plutôt propice à faire augmenter le niveau de stress. Alors, j'étais contente que nous puissions diriger des gens qui avaient un profond sentiment de détresse vers des travailleurs de rang un peu partout. Nous n'avons pas la solution, mais nous pouvons les aider à décompresser un peu. Actuellement, on n'en sait pas grand-chose, mais c'est...

M. Luc Berthold: Merci beaucoup. C'est très éclairant. Je vais y revenir dans quelques minutes, mais je veux juste dire une chose. On est en train de s'organiser pour prendre contact avec les agriculteurs. Les sentinelles et les travailleurs de rang font une première approche. J'ai été très impressionné par les travailleurs de rang. Malgré tout, je crois qu'il reste encore un gros problème quant aux services à donner aux agriculteurs.

Je vais vous donner l'exemple d'une personne qui m'est très proche qui a un problème de dépendance. Il a appelé un CLSC, puis composé le numéro 411. Il devait passer une entrevue de 40 minutes au téléphone pour déterminer s'il était apte à recevoir des services. Tout cela s'effectue sans contact humain. La personne a refusé la première fois et a raccroché. Finalement, on a réussi à la convaincre de rappeler. Cela s'est passé il y a deux semaines. Son rendez-vous est le 7 novembre. Qui sait ce qui pourrait se passer d'ici là? L'absence d'aide est abominable. Pourtant, on a convenu que cette personne avait des problèmes, mais le réseau ne l'a pas prise pas en charge. C'est inacceptable.

Mme Ginette Lafleur: J'abonde totalement dans votre sens. Souvent, quand les agriculteurs se rendent dans un CLSC ou appellent pour obtenir un service, cela prend du temps pour l'obtenir. Il faudrait que la prise en charge se fasse dès que quelqu'un fait des démarches pour obtenir de l'aide.

M. Luc Berthold: De plus, les questions qu'on pose pendant ces 40 minutes n'ont rien, mais absolument rien à voir avec le monde agricole.

Mme Ginette Lafleur: On nous le dit, à l'organisme Au cœur des familles agricoles. On est conscient qu'on pourrait perdre complètement ces gens, que cela les dissuade d'aller chercher de l'aide. C'est ce qui arrive.

M. Luc Berthold: C'est ce qui est arrivé la première fois. Cette personne a fait un premier appel pour obtenir des services gratuits de l'État. Découragée, elle s'est alors tournée vers le secteur privé, parce qu'il est impossible d'entrer aussi rapidement dans le système de l'État. C'est un vrai problème et c'est bien que vous nous y sensibilisiez.

Laissez-moi revenir sur ce que vous avez mentionné tout à l'heure concernant les négociations en cours. Cela fait partie des facteurs indépendants de la volonté des gens qui subissent cela.

Je vais profiter du fait que vous ayez abordé le sujet pour déposer une motion et demander à mes collègues de l'étudier.

Monsieur le président, je vais lire la motion et vous allez comprendre où je veux en venir:

Que, conformément à l'article 108(2) du Règlement, le Comité permanent de l'agriculture et de l'agroalimentaire entreprenne une étude sur les conséquences de l'Accord États-Unis—Mexique—Canada sur les fermiers du Canada, particulièrement en ce qui concerne:

- 1) Les producteurs sous la gestion de l'offre
- 2) Les limites imposées aux exportations canadiennes
- 3) La capacité du Canada à prendre des décisions réglementaires indépendantes dans le secteur agricole

dans le but de recueillir des commentaires de ceux qui subiront les impacts de l'AEUMC, et ses conséquences sur la santé mentale des producteurs agricoles; que cette étude comprenne un minimum de quatre rencontres, et ce, dans les plus brefs délais; que le ministre et des fonctionnaires soient présents pour au moins une rencontre, que le gouvernement produise toutes les études d'évaluation, toutes les analyses et tous les rapports effectués sur les sujets relatifs à cette étude et que tous les résultats de cette étude soient inclus dans le rapport du Comité sur la santé mentale.

Monsieur le président, je présente cette motion parce qu'il y a une situation très précise en ce moment et nous pouvons essayer de comprendre ce qui est en train de se passer.

J'ai transmis à tous une copie de la motion. Me permettez-vous d'en parler un peu?

• (1035)

Le président: C'est certain que c'est un stress, comme tout autre facteur de stress dans le monde agricole, et on va lever le ton. Cependant, je crois que cela déborde du cadre de notre étude. Si le Comité décidait de se pencher sur cette question, ce serait dans le cadre d'une autre étude.

[Traduction]

Monsieur Longfield, je crois que vous aviez une question.

M. Lloyd Longfield: Oui. Je suis désolé pour nos témoins. J'espérais vraiment pouvoir leur poser quelques questions, mais il semble bien que quelqu'un veuille détourner notre temps à d'autres fins.

Je me demande simplement si une telle motion est recevable en vertu de nos règles.

Le président: Ce sera au Comité d'en décider.

[Français]

M. Luc Berthold: Monsieur le président, je veux juste vous rappeler que l'avis...

Le président: Excusez-moi, monsieur Berthold, mais je pense que M. Longfield n'avait pas fini.

M. Luc Berthold: Vous avez parlé après lui, monsieur le président.

Le président: C'est parce qu'il m'avait posé une question.

[Traduction]

Vous aviez quelque chose à ajouter à ce sujet, monsieur Longfield?

M. Lloyd Longfield: J'allais dire que nous devrions simplement ajourner le débat à ce sujet.

[Français]

M. Luc Berthold: Je n'en ai même pas encore parlé.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: C'est une motion.

[Français]

Le président: La motion a été présentée et, selon ma décision, elle n'est pas admissible pour...

M. Luc Berthold: Monsieur le président, la motion est admissible, car elle porte sur le sujet à l'étude. Vous ne pouvez pas la refuser.

Le président: Vous contestez donc ma décision.

Personnellement, j'ai décidé que cela débordait du cadre de ce que nous étudions présentement. C'est un stress comme tous les autres. Nous pouvons en parler, mais dans le cadre d'une autre étude.

M. Luc Berthold: Monsieur le président, êtes-vous...

Le président: Vous avez contesté ma décision et cela ne peut faire l'objet d'un débat.

[Traduction]

La décision de la présidence est-elle maintenue?

(La décision de la présidence est maintenue. [Voir le *Procès-verbal*])

M. Luc Berthold: C'est incroyable. Je n'ai jamais rien vu de tel, monsieur le président. C'est une première pour moi.

[Français]

Le président: Nous continuons.

Votre temps de parole est écoulé, monsieur Berthold.

[Traduction]

Monsieur Longfield, je ne sais pas si vous aurez droit à vos six minutes, mais ça devrait aller.

M. Lloyd Longfield: Merci, monsieur le président, et merci à nos témoins de leur patience.

Monsieur Glenn, je suis très heureux que vous soyez de retour. Je vous remercie de votre contribution à nos études sur le cadre stratégique pour l'agriculture, l'endettement des fermiers et, maintenant, la santé mentale.

Considérons maintenant les organisations en place. J'ai visité les locaux de Grain Farmers of Ontario. De nombreux jeunes producteurs de céréales sont actifs au sein de cette association. J'ai aussi rencontré les gens de la Fédération des agriculteurs chrétiens de l'Ontario, un regroupement au sein duquel les familles ont un rôle à jouer. Considérez-vous que les agriculteurs ont accès à de plus en plus de soutien de la part de ces organisations ou bien que cette forme d'aide est en péril? Est-ce que ces jeunes agriculteurs qui travaillent à la fois sur la ferme et à l'extérieur comme vous l'avez indiqué lors d'études précédentes ont encore du temps pour oeuvrer au sein de ce type d'organisations?

M. Paul Glenn: Je crois qu'un grand nombre d'organisations du secteur agricole vivent du stress à leur manière dans leurs efforts pour trouver des producteurs ayant le temps de siéger à leur conseil, surtout si elles sont à la recherche de jeunes agriculteurs. Comme je l'indiquais précédemment, les jeunes familles qui lancent une exploitation agricole trouvent difficilement du temps pour des organisations semblables, si bien que celles-ci doivent avoir leur propre plan de relève afin d'assurer la poursuite de leurs opérations. Reste quand même que les jeunes agriculteurs manquent cruellement de temps.

M. Lloyd Longfield: Oui.

Dans le comté de Wellington, aux environs de Guelph, j'ai été étonné de constater à quel point les opioïdes et l'alcool sont présents dans les collectivités rurales. Nous pensons que c'est un problème urbain. Est-ce que cela fait également partie des problématiques auxquelles les jeunes agriculteurs veulent s'attaquer? Y a-t-il une politique en la matière que nous pourrions songer à mettre en oeuvre?

M. Paul Glenn: Je ne crois pas que cela fasse partie des problèmes que nos jeunes agriculteurs tentent de régler, mais il faudrait que chacun puisse bien comprendre que les gens consomment des drogues et de l'alcool en raison de ce qu'ils ressentent ou du fait qu'ils ne ressentent rien... Ils sont à la recherche de sensations, si bien qu'il faut surtout comprendre qu'il n'y a pas de mal à ce que quelqu'un consomme de la drogue ou de l'alcool pour trouver de telles sensations. Cette personne a besoin d'assistance et lance un appel à l'aide. Elle cherche simplement des moyens pour se sentir mieux.

• (1040)

M. Lloyd Longfield: C'est parfois une forme d'automédication.

M. Paul Glenn: Oui.

M. Lloyd Longfield: Lors de notre étude sur le cadre stratégique pour l'agriculture, nous examinons différents programmes. Vous nous aviez alors offert quelques bonnes suggestions dont certaines se sont retrouvées dans notre cadre stratégique. Un témoin qui vous a précédé aujourd'hui, un éleveur de porc ontarien, nous a indiqué que nous pourrions envisager l'intégration de l'aide aux agriculteurs en matière de santé mentale à un prochain cadre stratégique semblable. J'ai trouvé que c'était une idée intéressante.

M. Paul Glenn: Tout à fait. À mes yeux, il convient de considérer avec grand intérêt toute option permettant de sensibiliser les gens aux problèmes de santé mentale et d'éliminer les préjugés à ce sujet.

M. Lloyd Longfield: Merci.

Madame Lafleur, considérons les recherches menées au sujet des impacts des changements climatiques sur la santé mentale. Pas moins de 28 spécialistes se sont réunis la semaine dernière et *The Lancet*, une revue médicale, a classé la menace des changements climatiques parmi l'une des plus importantes qui pèse sur la santé mentale à l'échelle planétaire. Dans vos travaux, vous êtes-vous intéressée aux effets des changements climatiques sur la santé mentale des agriculteurs?

[Français]

Mme Ginette Lafleur: Cela ne fait pas partie des facteurs que j'ai relevés. Effectivement, comme tout changement indépendant de notre volonté, cela peut nécessiter une adaptation supplémentaire et générer du stress. Personnellement, je ne peux pas dire que cet élément est particulièrement ressorti dans ma recherche.

Si je peux répondre à la question qui a été posée plus tôt au sujet de l'alcool et des drogues, j'aurais davantage de choses à dire.

Selon ce que j'ai pu voir au cours de mes enquêtes et lire sur la situation à l'internationale, en ce moment, la population agricole est moins touchée par l'alcool et les drogues que le reste de la population. Cependant, cela pourrait changer, car on commence à voir apparaître sur le terrain des drogues comme la cocaïne qui permettraient de travailler plus longtemps et d'être plus performant. Nous allons devoir demeurer alertes. Cela dit, jusqu'à maintenant, ce problème est moins présent qu'ailleurs.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: D'accord, voilà qui est intéressant. Merci. Cela ne correspond pas à ce que j'ai pu apprendre. C'est pour cette raison que nous avons ces échanges.

Si l'on pense aux travaux que vous menez et à la coordination à faire avec des recherches effectuées dans d'autres régions du Canada, comme c'est le cas à Guelph, on peut se demander s'il y a au pays un réseau de recherche en santé mentale dont vous faites partie, ou bien si tout cela...

[Français]

Mme Ginette Lafleur: Non.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Non. Tout cela est fragmenté. Pour les questions de compétence provinciale, il est très difficile pour le gouvernement fédéral de voir comment des discussions concertées pourraient être possibles. Peut-être que cela pourrait se faire par le truchement par la Commission de la santé mentale du Canada.

[Français]

Mme Ginette Lafleur: Vous avez effectivement raison.

Personnellement, j'ai davantage de liens avec l'Europe qu'avec le Canada. Je me questionne à ce sujet.

[Traduction]

M. Lloyd Longfield: Pour notre rapport? Êtes-vous en train de nous adresser une recommandation?

Très bien. Merci, monsieur le président, pour le temps que vous m'avez accordé.

Le président: Merci, monsieur Longfield.

[Français]

Je remercie les invités. Malheureusement, c'est tout le temps que nous avons.

Vos présentations étaient très intéressantes, madame Pelchat et madame Lafleur.

[Traduction]

Monsieur Glenn, merci d'avoir été des nôtres aujourd'hui. Nul doute que notre rapport tiendra compte de votre contribution.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la *Loi sur le droit d'auteur*.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante : <http://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its Committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its Committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <http://www.ourcommons.ca>